MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 24 (1989), p. 155-206

Michel Tuchscherer

Le pèlerinage de l'émir Sulaymân Ğâwīš al-Qâzduġlī, sirdâr de la caravane de La Mekke en 1739.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE	<i>Z</i>)	
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LE PÈLERINAGE DE L'ÉMIR SULAYMÂN ĞÂWΊ AL-QÂZDUĞLÎ SIRDÂR DE LA CARAVANE DE LA MEKKE EN 1739

Michel TUCHSCHERER

Cette étude porte sur la liquidation de succession de l'émir Sulaymân ǧâwîš b. 'Abd Allâh al-Qâzduġlî, commandant militaire (sirdâr) de la caravane du Pèlerinage du Caire, décédé le 5 février 1739 à Birka al-Ḥaǧǧ, la veille du départ de la caravane pour la Mekke. À partir de ce document nous proposons de retracer les préparatifs, de décrire la caravane personnelle et d'analyser quelques-unes des activités d'un grand émir effectuant le Pèlerinage.

I. LE DOCUMENT.

Cette liquidation de succession se trouve dans le registre 147, document 108, pages 96 à 110, du maḥkama qisma 'askariyya¹, conservé parmi l'ensemble des registres des tribunaux ottomans du Caire, actuellement déposés au Registre Foncier (šahr 'aqârî) du Caire.

Par sa longueur, 15 pages, comme par l'importance des renseignements fournis, il constitue l'une des plus importantes liquidations figurant dans les registres du Caire à l'époque ottomane. Les données chiffrées fournies sur le patrimoine du défunt, apportent des éléments précieux pour la connaissance des Qâzduġliyya dont le rôle politique fut déterminant dans l'histoire de l'Égypte durant la première moitié du 18° siècle.

1. Un des tribunaux du Caire à l'époque ottomane, traitant en principe exclusivement des affaires concernant les membres des 7 milices. Il regroupe en particulier les liquidations de succession de toutes les personnes affiliées à l'une de ces 7 milices. Cf. Raymond, *Artisans*, t. 1,

XXI-XXII; Raymond, « Les documents du Mahkama comme source pour l'histoire économique et sociale de l'Égypte au XVIII° siècle », dans J. Berque et D. Chevallier, Les Arabes par leurs archives, p. 125-139. Dans cette étude, nous n'exploiterons que les informations fournies par les pages 100 à 104 du document. Elles portent uniquement sur le Pèlerinage et donnent des renseignements détaillés sur les provisions envoyées par l'émir aux relais situés le long de la route de la caravane, les biens emportés avec lui, les dépenses effectuées lors des préparatifs, les salaires versés aux domestiques et les cadeaux destinés aux notables. Nous espérons revenir ultérieurement sur les autres données fournies par le document.

Cette liquidation fut enregistrée auprès du préposé aux successions (qassâm) du tribunal réservé aux militaires (al-qisma al-'askariyya), en date du 15 muḥarram 1153 / 11 avril 1740, soit 14 mois après le décès de l'émir, c'est-à-dire largement après le retour de la Mekke, mi-mai 1739, de 'Abd al-Raḥmân b. Ḥasan al-Qâzduġlî, héritier et successeur du défunt dans la fonction de sirdâr de la caravane.

II. LES QÂZDUĠLIYYA.

Naissance de la maison Qâzduġliyya.

Au début du 18° siècle, une nouvelle maison (bayt) mamlouke ², les Qâzduġliyya, se constitua au Caire. Profitant des rivalités entre les deux maisons dominantes à la fin du 17° siècle, les Faqâriyya et les Qâsimiyya, les Qâzduġliyya finirent par s'imposer à partir de 1730.

Muṣṭafâ kathudâ al-Qâzduġlî, le fondateur, était turc d'origine ³. Il arriva en Égypte vers 1670. Il se mit au service de l'un des principaux personnages du Caire, Ḥasan Balfiyya, comme garde du corps (sarrâğ). Sous le patronnage de son maître, il finit par occuper le poste de kathudâ ^h des Janissaires. Il se heurta dès lors à Küçük Muḥammad, autre homme fort de la fin du 17^e siècle. Après avoir fait assassiner son rival en 1694, Muṣṭafâ kathudâ al-Qâzduġlî exerça un pouvoir considérable jusqu'à sa mort en 1704, en maintenant l'alliance avec les Faqâriyya ⁵, l'une des deux grandes maisons mamloukes

- 2. C'était une coalition de forces manifestant des degrés divers de loyauté envers le maître, comprenant : les mamlouks, esclaves et affranchis; les proches, frères ou descendants; les suivants, personnages divers ayant fait allégeance au maître; et les sarrâğ ou gardes du corps.
- 3. Cf. EI^2 , IV, p. 885-6, art. «Ķāzughliyya» de Holt.
 - 4. Le kathudâ était le lieutenant de l'aġâ d'un

corps. À partir du 17° siècle, il assurait le commandement effectif chez les Janissaires. Cf. Raymond, *Artisans*, I, p. 2. C'était aussi le poste le plus élevé qu'un membre de la classe mamlouke pouvait atteindre au sein des Janissaires. Cf. Raymond, *une révolution*, p. 101, note 3.

5. Cf. EI^2 , II, p. 240, art. « $\underline{Dh}\hat{u}$ al-Faķâriyya» de Holt.

de l'époque, établie par Ḥasan Balfiyya. S'étant entouré de suivants et de mamlouks comme son maître, Muṣṭafâ kathudâ créa un nouveau *bayt* appelé à un grand avenir en Égypte. Durant la première décennie du 18° siècle, les ambitions des Qâzduġliyya se heurtèrent au pouvoir de Ifranğ Aḥmad, alors homme fort des Janissaires ⁶.

Domination des Qâzdugliyya.

Après l'élimination de Ifranğ Aḥmad en 1711, les Qâzduġliyya profitèrent des incessantes vendettas entre Faqâriyya et Qâsimiyya, ce qui leur permit en 1142/1730 d'éliminer définitivement leurs rivaux Qâsimiyya. Le pouvoir au Caire passa alors entre les mains d'un triumvirat regroupant les chefs des deux principaux odjaqs : 'Uṭmân al-Qâzduġlî, katḥudâ des Janissaires et chef de la maison Qâzduġliyya, Yûsuf al-Birkâwî, katḥudâ des 'Azabs, et Muḥammad bey Qatâmiš. En novembre 1736, Bâkîr pacha le gouverneur ottoman de l'Égypte, voulant tirer parti des luttes entre factions rivales pour renforcer sa propre autorité dans le pays, fut probablement l'instigateur de la tuerie au cours de laquelle une dizaine de « puissances » furent assassinées, parmi elles les membres du triumvirat.

Sulaymân ğâwîš b. 'Abd Allâh ⁷ al-Qâzduġlî fut esclave, probablement d'origine caucasienne, géorgienne ou tcherkesse comme la plupart des mamlouks, puis affranchi par son maître 'Uṭmân kathudâ, lui-même affranchi (ma'tûq) de Ḥasan ǧâwîš al-Qâzduġlî ⁸. À la mort de Ḥasan ǧâwîš, 'Uṭmân kathudâ prit la tête des Qâzduġliyya. Il s'entoura d'un certain nombre de mamlouks qu'il affranchit à son tour; parmi eux notre Sulaymân ǧâwîš, Ibrâhîm kathudâ ⁹, 'Abd Allâh kathudâ ¹⁰, qu'il plaça aux postes

- 6. Raymond, Une révolution, p. 95-120.
- 7. Sulaymân était un mamlouk, d'où son nom de b. 'Abd Allâh donné à tous les esclaves à cette époque. Amené jeune en Égypte probablement de Géorgie ou du Caucase, comme la plupart des mamlouks achetés par les grands dignitaires du pays qui, après les avoir faits musulmans, leur donnaient une formation militaire, les affranchissaient ultérieurement et les plaçaient aux postes importants dans les milices ou l'administration provinciale. Cf. Deherain, L'Égypte turque, p. 50-7.
- 8. Ğabartî, 'Agâ'ib I, 168, le présente comme suivant (tâbi'). Ce terme semble alors identique à celui de ma'tûq; dans la succession de Sulaymân

- ğâwîš ils sont employés indistinctement à propos des mêmes personnages.
- 9. À partir de 1743 et pendant 10 ans, Ibrâhîm kathudâ fut le plus puissant personnage de l'Égypte. Cf. Holt, EI, IV, p. 886.
- 10. Dans les successions de Sulaymân ğâwîš et 'Uţmân kathudâ (*Qisma 'Askariyya*, 147, 25, 17-34) sont cités comme affranchis-suivants de 'Uţmân ǧâwîš : les émirs 'Abd Allâh précédemment kathudâ des Janissaires, Ibrâhîm ǧâwîš Mustaḥfizân; Ridwân kâšif; 'Uţmân, 'Alî et Ḥasan ûdâbâšî des Janissaires; 'Abd Allâh ǧurbaǧî des Janissaires; Halîl; Bašîr, aġâ Dâr al-Sa'âda; Muṣṭafâ al-Ḥâzandâr; Aḥmad kâšif et 'Utmân kâšif.

13 A

importants dans les différents odjaqs pour étendre l'influence de la maison dont il avait été reconnu le chef. Il épousa la veuve de son maître Âmina hâtûn bint al-amîr Ḥasan ğûrbağî Mustaḥfizân. De même il fit nommer son mamlouk, entre-temps affranchi, Sulaymân al-Gûhdâr 11 bâš ûdâbâšî chez les Janissaires 12 et le désigna comme son exécuteur testamentaire 13. 'Abd al-Raḥmân, le fils de son défunt maître Ḥasan, fut également placé dans l'odjaq des Janissaires en tant que ğâwîš 14.

'Utmân kathudâ fut un grand constructeur. En 1147/1734-5, il fit achever la mosquée, existant encore de nos jours, située à l'angle sud-ouest de l'Azbakiyya. À côté de celle-ci, il fit édifier un hammâm et un sabîl kuttâb. Près de al-Azhar, il fit construire une zâwiya pour les aveugles et fit agrandir le riwâq des Turcs et le riwâq al-Sulaymâniyya dans la mosquée al-Azhar. Il dota ces institutions de revenus à partir des waqfs qu'il constitua en leur faveur, et désigna Sulaymân ûdâ bašî comme leur gestionnaire (nâzir) 15.

'Utmân kathûdâ se livrait aussi à d'importantes activités commerciales, en particulier entre Le Caire et le Hédjaz. Il possédait des navires en mer Rouge et avait des représentants (wakil-s) à Djedda. À sa mort il laissa un stock de 200 farq de café (28,35 t) à Djedda. Dans sa liquidation de succession apparaissent les liens qu'il avait établis avec le milieu des riches négociants en café du Caire, en particulier avec les plus puissants d'entre eux, les Šaraybî qui lui avançaient les sommes nécessaires au paiement du hulwân 16 de ses fermages ruraux et l'associaient dans leurs transactions commerciales. En 1734, lors des funérailles de Qâsim al-Šaraybî, il « poussa l'expression de son respect jusqu'à marcher à pied derrière le corps, de la maison mortuaire jusqu'au cimetière, les autres Grands se contentant de marcher jusqu'à al-Azhar et se rendant ensuite à cheval jusqu'au cimetière » 17.

- 11. Gûḥdâr: officier chargé de missions officielles. Cf. Aḥmad al-Saʿîd, Ta'ṣūl, p. 71. Il est également présenté avec ce titre chez Ğabartî, 'Agâ'ib I, 169 et II, 5.
- 12. Une ûdâ était une compagnie. Chez les Janissaires, le ûdâbâsî était le chef d'une compagnie. Cf. Holt, *The career*, p. 277. Le bâs ûdâbâsî, commandant de toutes ces compagnies, était considéré comme le troisième personnage des Janissaires et à ce titre jouait un rôle très important. Cf. Raymond, *Artisans* I, p. 2.
- 13. Ĝabartî, 'Agâ'ib I, 169; Damurdašî, Durra, p. 413.
- 14. Qînalî, Târîh, p. 426.
- 15. Ğabartî, "Agâ'ib I, 168-9. Sur les constructions de 'Utmân kathudâ, cf. Behrens-Abouseif, Azbakiyya, p. 55-8.
- 16. Shaw, *Financial*, 37: droit payé par les nouveaux titulaires de fermages ruraux.
 - 17. Raymond, Artisans II, p. 415.

Autour de 1730, il dirigea durant plusieurs années les douanes d'Égypte ¹⁸. Lors de la grande peste de janvier 1736, 'Utmân kathudâ al-Qâzduġlî, accapara les héritages des gens de son corps et des grands commerçants décédés sans héritiers, tandis que Yûsuf kathudâ al-Birkâwî héritait des 'Azabs et des artisans ¹⁹. Il accumula probablement à cette occasion une fortune considérable.

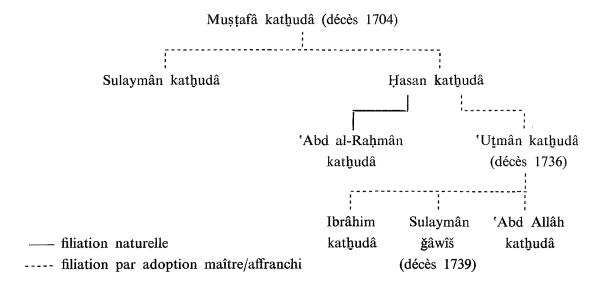
En tant que *kathudâ* des Janissaires, milice protégeant les *tuǧǧâr* et contrôlant les douanes d'Égypte, il était aussi lié aux étrangers, en particulier aux négociants marseillais. Le consul Pignon, dans ses correspondances, cita 'Utmân kathudâ comme celui « sous la protection de qui est la Nation » ²⁰.

Sulaymân ğâwîš al-Qâzduġlî.

À la mort de 'Utmân kathudâ le 24 novembre 1736 21 au cours de la tuerie organisée par le pacha du Caire Bâkîr, Sulaymân ğâwîš profita de sa position d'exécuteur testamentaire pour mettre la main sur les biens de son maître au détriment des ayants-droit légitimes, à savoir sa veuve Âmina hâtûn bint Ḥasan ğurbağî Mustahfizân, sa fille née après son décès, de son esclave concubine Šuwaykâr, et le fils du maître de 'Utmân kathudâ, Ḥasan kathudâ al-Qâzduġlî, l'émir 'Abd al-Rahmân. Ce dernier privé d'un héritage considérable (21 537 176 médins d'avoirs et un passif de 22 357 787 médins) et ne recevant pas des Janissaires l'appui escompté pour faire valoir ses droits, quitta cette milice au profit des 'Azabs, «jurant de ne pas y revenir tant que Sulaymân ğâwîš al-Gûḥdâr serait en vie » 22. Selon le chroniqueur de l'époque Damurdašî 23 « il ne lui laissa qu'un fermage rural qui rapportait 4 bourses (100 000 médins) de profit par an ». Sulaymân ğâwîš se retrouva donc en possession d'une fortune considérable. Il prit en même temps la tête des Qâzduġliyya 24.

- 18. Raymond, *Artisans* II, 624; AN B¹ 321, 13 janvier 1731.
- 19. Qînalî, *Târîh*, 183 b; Damurdašî, *Durra*, p. 412; Ğabartî, *'Agâ'ib* I, 168; Raymond, *Artisans* II, 700-1.
- 20. AN, Caire, B¹ 320, 29 juillet 1730; 321, 27 février 1731.
- 21. Ahmad Čelebî, *Awdaḥ*, p. 619-20; Damurdaši, *Durra*, p. 419-20.
 - 22. Ğabartî, 'Agâ'ib II, p. 5.
 - 23. Damurdašî, Durra, p. 427.
 - 24. Ahmad Čelebî, Awdah, p. 623.

La maison des Qâzduġliyya durant la première moitié du XVIII^e siècle.



En 1151/1738, Sulaymân ğâwîš fut déchargé de la fonction de ûdâ bâšî des Janissaires pour être nommé sirdâr al-ḥağğ ou commandant suprême des détachements que chacune des 7 milices devait fournir pour assurer la protection de la route du Pèlerinage. C'était une fonction relativement importante à laquelle, depuis le 17e siècle, n'étaient nommés que des émirs pris dans la hiérarchie mamlouke 25. Une somme, prise sur le budget de l'amîr al-ḥağğ, était attribuée aux sirdâr-s. Elle comprenait un traîtement et un défraiement pour l'achat de mules et de provisions. Mais elle était loin de couvrir l'ensemble des frais. Néanmoins ce poste était un tremplin pour l'accession à des fonctions supérieures : « Ils sont tenus à tant de dépenses, que cette mission leur est onéreuse . . . Cependant ces places sont rarement refusées, parce qu'il est nécessaire de les occuper pour arriver aux emplois supérieurs » 26. Le sirdâr se trouvait à la tête d'environ 500 hommes, augmentés depuis 1143/1730-1 de 3 à 10 hommes armés et équipés que chacun des émirs de l'Égypte devait fournir pour assurer la sécurité des pèlerins face aux bédouins de plus en plus remuants. La caravane devait partir du Caire courant février 1739 sous la direction de l'amîr al-ḥağğ 'Utmân bey Zayn al-Faqâr Balfiyya 27.

mamloukes dominantes durant la première moitié du 18° siècle. Son fondateur Muşţafâ aġâ Balfiyya était allié aux Qâzduġliyya lors de la guerre civile de 1711.

^{25.} Shaw, Financial, p. 185 et 240.

^{26.} Estève, *Mémoire sur les finances de l'Egypte*, p. 219 et 226.

^{27.} Les Balfiyya constituaient une des maisons

Dès sa nomination, Sulaymân ǧâwîš fit ses préparatifs, puis se mit en route vers Birkat al-Ḥaǧĕ, où il mourut subitement dans la soirée du 25 šawwâl / 5 février 1739. Voici comment l'épisode fut relaté par Damurdašî 28: « Sulaymân aġâ 29 venait de se marier avec la mère de 'Abd al-Raḥmân ǧâwîš 30 auprès du sanǧaq ['Utmân bey Zayn al-Faqâr, l'amîr al-ḥaǧĕ], à Birkat al-Ḥaǧĕ. 'Abd Allâh kathudâ Qâzduġlî et 'Alî kathudâ al-Ğalfî, ses amis, se trouvaient avec lui, quand il se leva et pénétra [dans la tente] de Sulaymân ǧâwîš al-Ğûḥdâr. Il le trouva à l'agonie. La vie ne tarda pas à le quitter. Sulaymân aġâ se leva alors, prit le registre 31 du comptable (mustawfî), les clés des cantines, des caisses, des coffres et des caffas et se rendit auprès de 'Utmân bey Zayn al-Faqâr. Il fit chercher l'héritier 'Abd al-Raḥmân ǧâwîš. 'Utmân bey le revêtit du caftan de commandant des Janissaires de la caravane. Sulaymân aġâ lui remit les clés. Il se rendit alors dans la tente [du défunt] avec ses affaires et une grande quantité de café pilé, et prit sitt Šuwaykâr en sa compagnie.» Selon Ğabartî: « 'Utmân bey accorda la charge de sirdâr à 'Abd al-Raḥmân ǧâwîš à la place de Sulaymân ǧâwîš, car il était son héritier et son maître » 32.

La fortune de Sulaymân ğâwîš.

D'après la liquidation de succession, Sulaymân ğâwîš avait épousé sitt Šuwaykâr, l'esclave blanche concubine de feu son maître 'Utmân kathudâ. Après le décès de son mari, elle donna naissance à une fille. Il avait sa résidence, située dans huṭṭ al-Ğûdariyya ³³ et menait un train de vie considérable. Les objets et biens recensés à son domicile (vêtements, armes, livres, ameublement, provisions) s'élevaient à 584 233 médins [tableau 1, voir page suivante].

- 28. Sur cette nomination cf.: Qînalî, *Târîḫ*, p. 444; Damurdašî, *Durra*, p. 436.
- 29. Il s'agit de l'un des mamlouks affranchis de 'Utmân kathudâ al-Qâzduġlî, devenu aġâ des Ğâwišiyya, l'une des 7 milices de l'Égypte. Il était resté proche de 'Abd al-Raḥmân b. Ḥasan, l'héritier usurpé dans ses droits d'héritage.
- 30. Probablement Âmina hâtûn bint al-amîr Hasan ğurbağî Mustahfîzân, que 'Utmân kathudâ avait déjà épousée après la mort de son maître Hasan kathudâ. Selon Qînalî, ce mariage avait eu lieu plus tôt, après la mort de 'Utmân kathudâ,

- en 1736. Cf. Qînalî, *Târîḥ*, p. 450.
- 31. Qînalî, *Târîh*, p. 450, précise que dans ces registres figurait « le décompte des chameaux, chevaux et provisions envoyés dans les relais ».
- 32. Ğabartî, 'Agâ'ib II, p. 5. Cette année-là la fonction de sirdâr al-ḥağğ ne fut donc pas occupée par Ibrâhîm al-Qâzduġlî, contrairement à l'affirmation de Holt, EI, IV, p. 886.
- 33. Quartier situé à proximité de Bâb Zuwayla, au nord-ouest de la mosquée al-Mu'ayyad. *Description de l'Égypte*, « plan du Kaire », en L 7.

ACTIF	Objets dans résidence	584 233	10.1.0/
	Palais à Bûlâq	110 000	10,1 %
	Créances et fermages	3 632 630	52,7 %
	Dépenses pour Pèlerinage	2 128 332	30,9 %
	Navires	438 000	6,3 %
	Total	+ 6 893 195	100 %
PASSIF	Dettes héritées de 'Utmân kathudâ	- 6 317 687	
	Dettes de Sulaymân ğâwîš	- 7 610 270	
	Total	- 13 927 957	
	Hulwân et divers revenant à l'héritier	+ 2 890 814	Y8411-2
BILAN	Solde de la liquidation	- 4 143 948	

Tableau 1. – Bilan de la succession de Sulaymân ğâwîš.

Mais l'essentiel de sa fortune, 52,7 %, provenait de fermages ruraux en Haute et Basse Egypte, de créances sur des associés dans les fermages ou de prêts consentis à d'autres officiers. Le transport de la production des terres tenues en fermage, essentiellement des céréales, nécessitait l'entretien d'une quinzaine de barques sur le Nil. Sulaymân ǧâwîš avait aussi de solides intérêts dans le commerce entre l'Égypte et l'Arabie. Il possédait la moitié d'un navire en mer Rouge. Il était débiteur envers le chérif de la Mekke pour 285 277 médins et restait débiteur de 33 220 médins, en frêt de marchandises expédiées au Hédjaz.

Le départ pour La Mekke représentait un investissement considérable, près du tiers de la fortune. Un tel effort ne peut se justifier que par des profits escomptés à l'issue d'opérations commerciales effectuées au cours de ce déplacement, ou par des bénéfices politiques par l'accès, après cette mission, à des positions élevées dans la hiérarchie politico-militaire du Caire.

Sulaymân ğâwîš laissa néanmoins une dette considérable à ses héritiers, 7 610 270 médins étaient dus à divers créanciers : à des commerçants pour l'achat de toiles et de draps surtout, à des officiers des diverses milices, à des membres de la maison Qâzduġliyya

pour des prêts non remboursés ou des soldes de comptes au Trésor pour des impôts non encore versés. Mais ayant mis la main sur l'héritage de 'Utmân kathudâ, il aurait dû régler les sommes dues par ce dernier. C'est pourquoi 6 317 687 médins furent portés au passif de sa succession, provenant de dettes non réglées de son maître décédé plus de deux ans plus tôt. Mais l'inventaire après décès n'est probablement pas complet. Aucune propriété immobilière, à part le palais de Bûlâq vendu peu avant le décès, ne figure à l'actif. Il n'est pas non plus fait allusion aux revenus tirés des immeubles établis en waqfs par 'Utmân kathudâ et dont Sulaymân ğâwîš était le gestionnaire. Le solde définitif devait finalement être beaucoup moins négatif qu'il n'apparaît ici à travers le document de succession.

III. LE PÈLERINAGE DE SULAYMÂN ĞÂWΊ: LES PRÉPARATIFS.

La route du Pèlerinage entre Le Caire et La Mekke comportait 34 étapes ³⁴ d'une longueur moyenne d'environ 45 à 50 km. Ces étapes étaient entrecoupées de quelques journées de repos. Le voyage durait de 95 à 100 jours, 40 à l'aller et autant au retour, plus une vingtaine de journées passées dans les villes Saintes du Hédjaz. Le *maḥmal* quittait généralement Le Caire au milieu d'un immense et prestigieux cortège conduit par l'amîr al-ḥağğ, vers le 20 šawwâl ³⁵. La caravane s'arrêtait ensuite pendant quatre à cinq jours à Birkat al-Ḥağğ, à quelques kilomètres au nord du Caire. Là, les pèlerins se regroupaient, s'occupaient des derniers préparatifs et se séparaient de leurs parents et amis venus les accompagner. Le départ définitif de Birkat al-Ḥağğ avait lieu ensuite vers le 25/27 šawwal ³⁶. Le retour au Caire se faisait généralement durant la seconde semaine de şafar ³⁷.

- 34. Layla 'Abd al-Laţîf, Husn, p. 37-48.
- 35. Jomier, Le Mahmal, p. 67.
- 36. AN, B¹ 315, 11/02/1706: « la caravane pour La Mecque part aujourd'hui, le temps qu'elle emploie à ce voyage est de cens jours », départ donc cette année le 27 šawwâl 1117.
- 37. AN, B¹ 315, 04/07/1703 : « la caravane de La Mecque en est de retour depuis 15 jours. Il en est mort environ vingt mil hommes et quarante mil chameaux ou de faim ou des vents chaus qu'elle a essuié durant trois jours », retour

donc vers le 23 juin soit le 7 şafar; AN B¹ 316, 16/05/1707: «La caravane de La Mecque revint hier seulement, aient resté en ce lieu cinq jours de plus qu'à l'ordinaire pour l'achapt des marchandises de quatre vaisseaux venant de Suratte qui se sont données à très bon prix et dont toute la Turquie avait un grand besoin », retour donc le 15/5 soit le 11 şafar 1119; ACCM/J 572, 5/12/1721: «la caravane de La Mecque est arrivée depuis 5 jours » soit le 1-12 ou 9 safar 1134.

Comme les régions traversées étaient totalement désertiques et que la caravane ne passait que par de rares villages ou petites villes aux marchés pauvrement approvisionnés, il fallait emporter pratiquement la totalité des vivres nécessaires aux hommes et aux animaux, ou les entreposer préalablement dans les relais établis le long de la route. En effet, depuis l'époque mamlouke, une série de caravansérails avait été établie aux principales étapes de la caravane. Ils furent augmentés, restaurés et agrandis par la suite, par les différents pachas ottomans du Caire, et s'échelonnaient régulièrement depuis 'Ağrûd jusqu'à Yanbu' en passant par Niḥil, Muwayliḥ, et al-Wağh ³⁸. Dans ces relais, les Ottomans avaient installé de petites garnisons, chargées d'assurer la protection de la route ³⁹. Ces forteresses offraient aussi la possibilité de stocker vivres et fourrage nécessaires à la caravane.

Préparatifs des provisions.

Les provisions entreposées dans les relais sur la route du Pèlerinage.

Après avoir été désigné comme sirdâr de la prochaine caravane au cours de l'été 1738, Sulaymân ğâwîš « fit ses préparatifs pour le Hédjaz, envoya de nombreuses provisions vers les relais banâdir, fit remplir cantines et caffas de sucre, de tamarin, de confitures, fit mettre dans des boîtes [toutes sortes] de pâtisseries : loukoums, ġurayba 40 et confiseries » 41.

Il fit rassembler au Caire une grande quantité de céréales, (cf. tableau 2) provenant vraisemblablement des multiples terres que les Qâzduġlî tenaient en fermage en Basse et Haute Égypte. Ajoutant des produits alimentaires (cf. tableau 3), du fourrage, du bois et des produits divers à ces provisions (cf. tableau 4), il en fit acheminer une partie par caravane, vers les divers relais entre 'Agrûd et 'Aqaba. Mais l'essentiel fut transporté à Suez pour être embarqué vers les ports du Hédjaz : Muwayliḥ, Yanbu' et Djedda. Sulaymân ğawîš utilisa donc l'infrastructure existant le long de la route du Pèlerinage pour y entreposer les provisions nécessaires à lui et à sa suite. Dans la liquidation de sa succession, aucune somme ne fut déduite au titre des frais d'entrepôt. Il est donc à supposer qu'il bénéficia gratuitement de ce service en raison de ses fonctions officielles dans la caravane.

^{38.} Sur 'Agrûd, cf. Jomier, *Agroud*, p. 33-56. Sur Niḥil, 'Aqaba, Muwayliḥ, al-Wağh et Yanbu', cf. Layla 'Abd al-Laṭîf, *Ḥuṣn*, p. 37-47.

^{39.} Shaw, Financial, p. 394-5.

^{40.} Dozy, II, p. 205 : gâteau de semoule au beurre, au sucre et au citron.

^{41.} Damurdašî, Durra, p. 436.

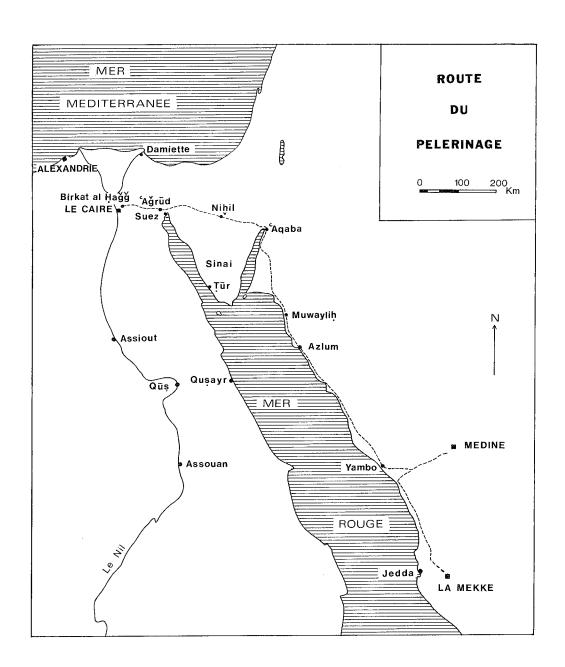


Tableau 2. - Les provisions en céréales.

	blé	orge	fèves	lentilles	pois chiches	riz	fârîk	harîsa	haricots	Total
Birkat	quantité	12,6 ir	58,5 ir	8 ir		5,8 ir			2,2 ir	87,1 ir
al-	prix	45/ir	60/ir	100/ir		300/ir			250/ir	
Ḥaǧǧ	valeur	570	3 510	800		1 750			529	20 534
	quantité	12,5 ir	58,3 ir							70,8 ir
'Ağrûd	prix	45/ir	60/ir							
	valeur	562	3 485							4 047
	quantité	17,5 ir	3,3 ir		1,25 ir					22,5 ir
Suez	prix	40/ir	60/ir		80/ir					
	valeur	700	200		100					1 500
	quantité	24 ir	69,6 ir							93,6 ir
NiĥiI	prix	45/ir	60/ir							
	valeur	1 100	4 180							5 280
	quantité	110 ir	167,25 ir	10 ir		8,3 ir	1,3 ir	1,3 ir	1,6 ir	299,75 ir
`Aqaba	prix	45/ir	60/ir	100/ir		300/ir	120/ir	80/ir	250/ir	
·	valeur	4 950	10 035	1 000 .		2 500	150	107	416	19 638
	quantité	16,6 ir	160 ir	16,6 ir		10 ir				203,2 ir
Muwaylih	prix	45/ir	60/ir	100/ir		300/ir				
	valeur	750	009 6	1 667		3 000				15 497
Djedda	quantité 276 ir	451 ir	1 368 ir	56,6 ir	18,3 ir	70 ir	3,4 ir	3,7 q		2 236 ir
et	prix 70/ir	45/ir	60/ir	100/ir	90/ir	300/ir	120/ir	g/08		
Yanbu	valeur 19 250	22 295	82 080	299 9	1 650	21 000	400	267		195 849
Total	quantité 276 ir	644,2 ir	1 885 ir	91,2 ir	19,5 ir	94,1 ir	4,6 ir	1,3 ir + 3,7 q	3,8 ir	3 012 ir
		176 00	113 020	100	0C/ T	007 07	250	4/0	745	C8C 197

 $irdabb q = qint \hat{a}r$; bt = but ia.

1

Tableau 3. — Les produits alimentaires.

*bt = buția; r = ratl; ql = qulla; $gr = \check{g}urra$ (cruche).

		farine	farine biscuits	sucre	sucre en pain	miel	mélasse	oignons vinaigre	vinaigre	huile olive	huile sésame	fromage	beurre clarifié	taḥîna	café	Total 1
Birkat	quantité		243 q	5,24 q			10,5 q	5 q		30 r* + 1 q1*			5 q	1 q	3 q	273,25 q
al-	prix		55/q	952/q			203/q	15/q		270/ql*			500/q	300/q	1 714/q	
Ḥaǧǧ	valeur		13 375	4 997			2 135	75		382			2 500	300	5 139	28 903
	quantité		10 q				1,7 q					1 q				12.7 g
Suez	prix		50/q				176/q					150/q				
	valeur		500			}	300					150				800
	quantité	24 bt*														24 ht
`Aqaba	prix	20/bt	1													
	valeur	480														480
	quantité	24 bt														24 bt
Muwaylih	prix	20/bt														
	valeur	480														480
Yanbu	quantité	24 bt	720 q	6 9	3 q	3,75 q	22 q	209	42 gr*	29,75 q	23,75 q	6 q	19,6 q	10 q		863.85 g
et	prix	20/bt	50/q	1 500/q	1 000/q	400/q	180/q et 250/q	15/q	12/gr	317 q		150/q	b/00\$	316 q/		
Djedda	valeur	480	41 800	000 6	3 000	1 506	4 464	300	532	9 434	9 560	006	9 835	3 160		93 971
Total [{]	quantité	72 bt	973 q	11,25 q	3 q	3,75 q	34,2 q	25q	42 gr*	30,25 q + 1 ql*	30,25 q 23,75 q + 1 q1*	7 q	24,6 q	11 д	3 q	1 149,8 q
	valeur	1 440	55 675	13 997	3 000	1 506	668 9	375	532	9 816	9 560	1 050	12 335	3 460	5 139	124 784
1. Total	1. Total : seules ont été comptabilisées les valeurs en	t été con	nptabilisée	s les valeu	ırs en <i>qintâr</i> .	âr.										

Tableau 4. — Provisions diverses.

nile et pai oudron de our blé ameaux	lle sel	bois turc	bois local	gourdins	savon	nattes	moutons achats 1		Total
		20 chg	*				50		
		29/chg					100		
0		584	<u>'</u>				5 000		6 444
31 ch	3	32 chg	18 chg						
32,25/	chg	29/chg	52/chg						
1 000		900	936						2 836
30 ch	g		24 q					bois	
146/cl	ng	* ***	52/q						
4 380			1 248					1 752	7 380
15 chg	g 1,6 i	r 120 q						foin	
220/cl	ig 32/ir	29/q		, "					
3 300	50	3 504						8 176	15 030
							32	non spécifié	
			·				73		
							2 336	10 804	13 140
1				500	2 q	100			
2/q				3	500/q	4			
51				1 500	1 000	400			5 751
8 680	50	4 988	2 184	1 500	1 000	400	7 336	20 732	50 581
311	8 680	8 680 50	8 680 50 4 988	8 680 50 4 988 2 184	8 680 50 4 988 2 184 1 500	8 680 50 4 988 2 184 1 500 1 000	8 680 50 4 988 2 184 1 500 1 000 400	8 680 50 4 988 2 184 1 500 1 000 400 7 336	8 680 50 4 988 2 184 1 500 1 000 400 7 336 20 732

Des tableaux 2, 3, 4 et 5, plusieurs observations peuvent être faites :

— La plus grande partie des expéditions consistèrent en céréales. Mais les fèves (62,7 %), dont la plus grande partie était pilée grossièrement (mağrûš), et l'orge (21,4 %) représentaient à eux seuls 84,1 % de la quantité totale expédiée. Si les fèves, comme de nos jours encore, entraient en partie dans la consommation journalière des hommes,

	blé	orge	fèves	lentilles	pois chiches	riz	fârîk	harîsa	haricots	Total
Birkat al-Ḥaǧǧ		2 %	3,1 %	8,7 %		6,2 %			57,9 %	2,8 %
^c Ağrûd		2 %	3,2 %							2,4 %
Suez		2,7 %	0,1 %		5,2 %					0,7 %
Niḫil		3,8 %	3,8 %							3,1 %
°Aqaba		17 %	8,8 %	11 %		8,8 %	28,3 %	56,5 %	42,1 %	10 %
Muwayliḥ		2,5 %	8,5 %	18,2 %		10,6 %		-		6,6 %
Djedda et Yanbu [°]	100 %	70 %	72,5 %	62,1 %	94,8 %	74,4 %	71,7 %	43,5 %		74,4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage	8,9 %	21,4 %	62,7 %	3 %	0,6 %	3,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	100 %
rapport à	la totalit	é des céi	éales.							

Tableau 5. – Part relative des différentes céréales.

elles servaient surtout, avec l'orge, à l'alimentation de base des animaux de somme, chameaux, mulets et chevaux, les autres céréales (blé, lentilles, riz, haricots, blé vert (farîk) et blé dur (harîsa)) étant réservées à la nourriture de l'émir et de sa suite.

- La plus grande partie des envois fut acheminée au Hédjaz. Les 3/4 des céréales expédiées furent ainsi transportés vers les ports de Djedda et Yanbu'. En retenant la proportion des salaires versés aux wakîl-s au Hédjaz (cf. tableau 8), les 5/6 des expéditions furent faites sur Djédda, soit 63 % environ du total global, le 1/6 restant allant à Yanbu'.
- Excepté des quantités négligeables entreposées à Suez, les produits alimentaires (miel, sucre, beurre, etc...) et les biscuits secs (buqsumât) étaient uniquement entreposés dans les deux ports de Djedda et Yanbu'. En outre les quantités emportées au départ à Birkat al-Ḥağğ n'étaient pas considérables et n'avaient sûrement pas suffi à couvrir les besoins jusqu'à Yanbu'. On peut faire les suppositions suivantes : soit la liquidation ne nous livre pas un inventaire exhaustif des biens possédés par le défunt et ces produits n'ont été que partiellement enregistrés, soit l'émir comptait se ravitailler dans les marchée

établis autour de certains relais, sur la route de la caravane, en particulier à Niḥil, 'Aqaba et Muwayliḥ, où se vendaient les productions locales et les marchandises amenées de la Syrie-Palestine toute proche ⁶². Les achats de fourrage, bois, moutons et divers, faits sur place à Niḥil, 'Aqaba et Muwayliḥ par les agents locaux (wakîl-s) du défunt, soulignent l'importance de ces étapes. Lors du passage de la caravane du Caire, les produits locaux étaient offerts aux pèlerins de passage.

— Lors de l'enregistrement de la liquidation de succession, le cadi du mahkama du Caire retint une valeur généralement identique pour le même produit, sans tenir compte de la différence de cours, importante, existant entre les prix du Caire et ceux, nettement plus élevés de l'Arabie, car l'essentiel des produits vivriers devait être importé à grand frais à partir de la vallée du Nil. Le cours retenu semble avoir été celui du Caire 43.

L'acheminement des provisions vers les relais.

Les provisions prévues par Sulaymân ğâwîš pour le voyage se répartissaient entre expéditions vers les différents relais, et provisions emportées au moment du départ de la caravane.

D'après le document, l'expédition des vivres vers les relais se fit par différentes caravanes. La première amena jusqu'à 'Agrûd 71 charges. D'après nos estimations, cette caravane transporta 38 charges de bois et de paille de blé (*tibn abyad*), les 33 charges restantes étant composées de fèves et d'orge ⁴⁴ [tableau 6, page ci-contre].

Une autre caravane devait porter orge et fèves à Nihil, et au-delà à 'Aqaba. La quantité de céréales inventoriée dans ces relais correspond respectivement à 44 et 141 charges, alors que le document ne mentionne que le transport de 34 et 86,5 charges. La différence pourrait provenir d'achats effectués sur place car Nihil comme 'Aqaba, situées à proximité de la Palestine et de la Syrie, étaient des marchés importants pour

- 42. Samîra, 'Imâra, p. 196-214.
- 43. Il correspond au cours des trois années de modicité des prix du blé 1737-39 avant la forte hausse intervenue au cours de l'été 1740. Cf. Raymond, *Artisans* I, p. 68, graphique 5.
- 44. Dans nos estimations, nous avons retenu les valeurs suivantes pour les diverses unités de poids et de volume : pour l'irdabb, 133 kg, cf. Hinz, *Islamische Masse und Gewichte*, p. 39-40;

pour la charge de chameau ou *himl*, 280 kg ou 2,12 irdabbs, d'après des calculs faits à partir d'une série de documents du *maḥkama*, *qisma* 'askariyya, de la première moitié du 18° siècle. Ces données sont d'ailleurs en gros celles fournies par la *Description de l'Égypte*, Samuel Bernard, « Notice sur les poids arabes anciens et modernes », p. 73-106.

	Céréales	;		Produit aliment			Charges ² par voie te	errestre	Charges ² par voie m	naritime
	en irdabb	en tonnes	charges	qintâr	tonnes	charges	d'après document	d'après évaluation	d'après document	d'après évaluation
Birkat al-Ḥaǧǧ	87,1	11,49	41	273	12,09	43	33333333333	84		
'A ğrûd	70,8	9,35	33				71	33		
Niḫil	93,6	12,35	44				34	44		
^Aqaba	299,75	39,6	141		0,08	2 1	86,5	141		
Suez	22,25	2,94	10	13	0,57	2)			
Muwayliḥ	203	26,8	96		0,08	2 1	1563 ³ (1 302	71,6	98
Djedda et Yanbu [°]	2 236	295,15	1 053	865	38,32	137 + 2 1			534	1 192
Total	3 012,5	397,68	1 421	1 151	51,14	188	1 754,5	1 609		

Tableau 6. – L'acheminement des provisions.

les produits venus du Šâm 45. Le document mentionne d'ailleurs des achats de bois à Nihil et de foin à 'Aqaba 46 (cf. tableau 4).

Mais l'essentiel des provisions (81,5 % du total global des céréales et 76 % des produits alimentaires) était acheminé sur Suez, puis réexpédié par voie maritime en direction des ports du Hedjaz, Muwayliḥ, Yanbu' et Djedda. D'après nos estimations, ce sont environ 364 tonnes de grains et de vivres qu'il fallut transporter à dos de chameau du Caire jusque sur les bords de la mer Rouge, ce qui faisait environ 1300 charges! La quasi-totalité fut transbordée sur les navires en direction du Hédjaz ce qui représentait

de paille lors du retour de la caravane, à Nihil et 'Agrûd; cf. qisma 'askariyya, 100, 73, 47, du 6/4/1708.

^{1. 2} charges de farine, soit 24 butta.

^{2.} Non compris le bois et la paille dont le nombre de charges n'est pas toujours connu.

^{3.} Chiffre estimé: le document mentionne 730,5 charges acheminées par les chameaux (ûsiyya) pour un coût de fret de 54 784 paras, et 61 740 paras de fret par les chameaux des bédouins sans précision du coût de la charge. En admettant un coût identique dans les deux cas, on arrive à un total de 1 563 charges transportées à Suez.

^{45.} Jomier, Le Mahmal, p. 184 et p. 188-9.

^{46.} Une autre liquidation de succession, celle de Ibrâhîm aġâ des 'Azabân, décédé sur la route du Pèlerinage en mai 1703, mentionne des achats

en gros la charge d'un navire entier ⁴⁷. Mais, comme il était fréquent à cette époque, il est probable que cette grosse quantité de marchandises fût répartie sur différents navires pour limiter les pertes en cas de naufrage.

Le transport terrestre était confié aux tribus bédouines ('urbân) 48. Sur le parcours entre Le Caire et Suez les bédouins n'avaient pas le monopole du fret. 47 % environ des provisions avaient été acheminées par les chameaux du Sultan (ûsiyya).

Le document ne mentionne que 605,6 charges transportées par navire de Suez vers les ports du Hédjaz alors que les quantités inventoriées à Muwaylih, Yanbu' et Djedda représentaient environ 1290 charges. Les villes d'Arabie dépendant presque totalement de l'Égypte pour leur approvisionnement en céréales et en vivres, il est exclu que les agents de l'émir aient pu procéder à des achats aussi importants sur place. Les 684,4 charges restantes ont peut-être été acheminées sur le navire Abû al-Farağ, basé à Suez, dont le défunt possédait la moitié. Il est à noter qu'aucune expédition ne fut faite sur al-Wağh et Azlum, situées à mi-parcours et comportant des forteresses avec garnisons ⁴⁹, ce qui suppose que la caravane devait disposer des provisions suffisantes pour les 10 étapes séparant Muwaylih de Yanbu', du moins à l'aller. Au retour elle pouvait éventuellement compter sur les provisions amenées par la caravane de ravitail-lement envoyée du Caire à la rencontre des pèlerins à Azlum ⁵⁰. Ces deux localités ne jouaient apparemment aucun rôle dans les activités commerciales du nord de la mer Rouge. Nous ne les avons jamais trouvé mentionnées dans les registres des tribunaux du Caire que nous avons dépouillés [tableau 7, page ci-contre].

Le transport par chameau était de 3 à 4,5 fois plus cher que le fret maritime ainsi qu'il ressort de l'estimation faite du coût au km dans le tableau 6. Celui-ci variait aussi en fonction de la destination. Il était nettement moins cher en direction de Suez, Djedda et Yanbu', les grands centres du négoce dans le nord de la mer Rouge, par où transitait la quasi-totalité du trafic de céréales, produits alimentaires, café, épices et toiles, qui

47. Au début du 18° siècle, les navires assurant le transport entre Suez et les ports du Hédjaz avaient une jauge de 400 à 1000 tonneaux. Cf. Raymond, Les problèmes du café en Égypte au XVIII° siècle, 1980, p. 34.

48. 4 tribus bédouines participaient au transport des marchandises entre Le Caire et les ports du nord de la mer Rouge : les Turrâbîn, établis au sud et à l'est du Caire; les Ḥuwaytât fixés en Qalyûbiyya; les bédouins de la région de Tûr et les 'A'id. Cf. Jaubert, *Nomenclature des tribus arabes*, p. 108-124; Samîra, '*Imâra*, p. 187-8.

49. Shaw, *Financial*, p. 250; Jomier, *Le Maḥ-mal*, p. 196-200.

50. Shaw, Financial, p. 90 et 175.

		Transpo	rt terrestre	e		Transport	maritime	I	T	'otal
	nombre charges	prix par charge*	coût total	coût fret* charge/km	nombre charges	prix par charge	coût tota	al coût fret charge/km*	prix par charge*	coût total fret*
^c Ağrûd	71	90	6 390	0,75		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				6 390
Nihil	34	219	7 447	0,78						7 447
^c Aqaba	86,5	292	25 258	0,69						25 258
Suez))		0,53)	
Muwaylih	1 563 1	75 1	116 527		71,6	220	15 766	0,36	295	249 773
Djedda et Yanbu'					543	220	117 480	0,18	295	
Total	1 714,5		155 622		614,6		132 246			288 868

Tableau 7. — Le fret.

constituaient alors l'essentiel du commerce. 'Agrûd, Nihil, 'Aqaba et Muwaylih étaient pour l'essentiel à l'extérieur de ce courant commercial et n'étaient guère fréquentés en dehors du Pèlerinage. En conséquence les possibilités d'acheminement vers ces places devaient être très limitées, ce qui explique le surcoût du fret.

L'acheminement des provisions aux divers relais s'effectuait sous le contrôle de wakîl-s. Ceux-ci touchaient une rétribution proportionnelle au volume de l'envoi. Seuls les wakîl-s de Suez, 'Aqaba, Djedda et Yanbu' sont mentionnés. Le wakîl de 'Aqaba, avec 2,1 % de la valeur des envois, était le moins bien rétribué, tandis que les wakîl-s du Hédjaz touchaient 3 fois plus.

Estimation des besoins pour le voyage.

Ces besoins comprennent d'une part l'alimentation du bétail, d'autre part les vivres de Sulaymân ğâwîš et de sa suite.

Le document fournit des renseignements suffisamment précis pour que nous ayons pu tenter de dresser une estimation des besoins quotidiens des animaux, des quantités nécessaires pour les diverses étapes, puis de comparer ceux-ci aux stocks entreposés aux différents relais.

14 A

^{*} en paras.

^{1.} Chiffre estimé (cf. note 3, tableau 6.)

Sulaymân ğâwîš avait fait entreposer des provisions pour les animaux dans tous les relais équipés de forteresses et caravansérails depuis 'Agrûd jusqu'à Muwayliḥ, puis à Yanbu' et Djedda.

Les besoins des animaux. — La caravane du sirdâr comprenait 141 chameaux, 8 chevaux et une ou plusieurs mules à Birkat al-Ḥaǧǧ. D'après les renseignements que nous ont fournis diverses personnes en Égypte, la ration quotidienne est de l'ordre de 5 kg de grains (orge et fèves pilés) par chameau, autant pour les chevaux (mais uniquement de l'orge) 51. Il fallait donc environ 750 kg ou 5,7 irdabbs de céréales par jour pour nourrir l'ensemble des animaux de la caravane de Sulaymân ǧâwîš.

Dans notre tableau 8, nous n'avons retenu que fèves et orge, les deux céréales entrant dans l'alimentation animale. Nous n'avons tenu compte ni des céréales emportées à Birkat al-Ḥağğ ou stockées à Suez, ni des fèves entrant dans la consommation des hommes. Elles représentent une quantité négligeable sur les 2530 irdabbs ou 334 t de fèves et d'orge expédiés aux différents relais.

		Nombre	÷	Céréales	Besoins	estimés	Surp	lus
		de jours de voya		pour bétail stockées	en	% par rapport	en	% par rapport
	aller	retour	total	en <i>irdabb</i> ²	irdabb	au stock	irdabb	au stock
'Ağrûd	4	3	7	70,8	40	56,5 %	30,8	43,5 %
Niḫil	5	4	9	93,6	51,3	55 %	42,3	45 %
^Aqaba	6	5	11	277,25	62,7	22,6 %	214,55	77,8 %
Muwayliḥ	13	6	19	176,6	108,3	61,4 %	68,3	38,6 %
Villes du Hedjaz	9	22	51 ¹	1 819	290,7	16 %	1 528,3	84 %
Total	37	40	97	2 437,25	553	22,7 %	1 884,25	77,3 %

Tableau 8. — Besoins et surplus de céréales durant le voyage.

51. Cf. aussi Chabrol, Essai sur les mœurs, p. 133 : « les chevaux sont nourris de paille mêlée de trèfle et d'orge en grain, aux chameaux on

ne donne que de la paille ou des petites fèves de marais, écrasées sous une meule ».

^{1.} Y compris les 20 journées passées à La Mekke et Médine

^{2.} Ne sont comptés que les fèves et l'orge, entrant dans l'alimentation du bétail.

Des estimations faites ci-dessus il ressort que seul 1/4 de la quantité totale de céréales expédiées, était susceptible d'être consommé par les animaux de la caravane de Sulaymân ğâwîš pendant une durée normale de voyage, c'est-à-dire 100 jours. Les quantités en surplus étaient en proportion variable selon les destinations. À 'Ağrûd, Niḥil et Muwayliḥ elles ne représentaient qu'entre 38,6 et 45 % des expéditions. Il pouvait donc s'agir là de réserves de sécurité pour faire face aux multiples imprévus de la route, tel un prolongement du voyage.

Les 750 kg de céréales consommés quotidiennement par les 150 bêtes de la caravane de l'émir représentaient environ 2,5 charges de chameaux. Les stocks entreposés dans les forteresses des relais permettaient de limiter le nombre de bêtes affectées au transport de ces céréales. Le parcours Muwayliḥ-Yanbu', 12 à 13 étapes, était le plus long sans ravitaillement possible en cours de route. Il nécessitait une trentaine de charges de chameaux pour l'alimentation des bêtes. Nous retrouvons grosso modo le même chiffre lors du départ à Birkat al-Ḥağĕ, 71 irdabbs de fèves et d'orge portés par 34 chameaux. Il s'agit peut-être là d'un maximum transportable, compte tenu des moyens disponibles.

Le surplus de céréales par rapport aux besoins, était extrêmement important en ce qui concerne 'Aqaba et Yanbu'-Djedda, soit respectivement 77,8 et 84 % de la totalité des envois. Il est probable que Sulaymân ğâwîš ait voulu profiter de sa fonction de sirdâr de la caravane pour se lancer dans des opérations commerciales au Hédjaz. Les villes de l'Arabie, nous l'avons vu, dépendaient de l'Égypte pour leur ravitaillement en vivres, en particulier en céréales. Les négociants du Caire en envoyaient régulièrement d'importantes quantités par les navires de Suez. Leur vente servait ensuite au financement des achats de café et de marchandises indiennes faits dans les ports du Hédjaz. Nous avons déjà évoqué les liens commerciaux que les Qâzduġliyya avaient tissés en mer Rouge, tels qu'ils apparaissent à travers les liquidations de succession de 'Utmân kathudâ et de Sulaymân ğâwîš. Ils possédaient tous les deux des navires ou parts de navires à Suez. Ils étaient les associés des grands négociants tuğğâr du Caire dont l'essentiel des activités était situé en mer Rouge. Les rapports commerciaux semblent avoir été très intenses avec le chérif de La Mekke. Enfin Sulyamân ğâwîš possédait tout un réseau de wakil-s sur toutes les places commerçantes entre Suez et Djedda. La commercialisation de cet excédent de céréales envoyé à l'occasion de Pèlerinage s'inscrivait donc dans le cadre d'activités régulières, mais qui ne prenaient probablement pas toujours cette ampleur. Si l'envoi excédentaire de ces grains fut mentionné parmi les préparatifs du Pèlerinage, il est vraisemblable que l'émir pouvait ainsi se soustraire au versement de frais de douane ou autre imposition au Hédjaz.

Les besoins des hommes. — La nourriture destinée aux hommes, nettement moins volumineuse donc moins encombrante, pouvait être transportée sur des distances importantes sans nécessiter un trop grand nombre de chameaux. À Birkat al-Ḥaǧǧ les 30,25 qinṭârs de produits alimentaires, les 16 irdabbs de céréales (lentilles, riz, haricots) ne représentaient que 12 charges de chameaux. Quant aux 243 qintârs de biscuits secs (buqṣumât) 52 soit 38,5 charges environ, inventoriées de même au départ de la caravane, ils représentaient une quantité largement supérieure aux besoins de la centaine d'hommes environ, que devait compter la suite du sirdâr. Nous ignorons si une partie devait, en cours de route, être redistribuée aux bédouins, aux pèlerins, ou revendue. Il n'était donc pas impératif de pouvoir se ravitailler en vivres à chacun des relais, d'autant plus qu'il était possible de racheter de petites quantités de provisions sur les marchés déjà signalés.

C'est pourquoi les envois de vivres n'avaient été effectués que vers les relais les plus importants situés à chacun des quarts de la route : 'Aqaba, Muwayliḥ et Yanbu'. Encore ne comportaient-ils pas un échantillon complet de produits.

« Du biscuit qui tient lieu de pain, du riz avec de la graisse de mouton pour l'assaisonner, du bœuf qu'ils gardent dans des pots, et une tasse de café à la fin du repas », c'est ainsi que le consul français de Maillet décrit l'alimentation des pèlerins lors de leur voyage à La Mekke ⁵³.

Notre document confirme ce propos et montre que céréales et légumes secs constituaient indéniablement la base de l'alimentation, en particulier les lentilles, le riz et les fèves. Les pois chiches, les haricots et le blé concassé vert ou mûr ne représentaient qu'un complément (cf. tableau 4). Le blé, expédié en totalité au Hédjaz, entrait probablement dans l'opération commerciale.

Bien qu'un boulanger ait fait partie des domestiques accompagnant l'émir, celui-ci, comme les autres pèlerins, devait la plupart du temps se contenter de biscuits secs.

52. Espèce de biscotte pouvant se conserver longuement, utilisée en mer et dans le désert. Cf. Aḥmad al-Sa'id, *Ta'ṣil*, p. 42-43. Lors du voyage à La Mekke, il n'était que rarement possible de cuire du pain frais, eau, bois et four manquaient en dehors des relais.

53. Le Mascrier, *Mémoires de M. De Maillet*, p. 220-21. Pitts (Joseph), *Account*. Il signale p. 44, deux repas par jour, l'un le matin après l'arrêt

de la caravane venant de voyager toute la nuit, l'autre vers midi: « As soon as our tents were pitch'd, my business was to make a little fire and get a pot of coffee. When we had eat some small matter and drank the coffee, we lay down to sleep. Between eleven and twelve we boiled something for dinner; and having dined, lay down again till about four in the afternoon ».

Eau et four faisaient souvent défaut en dehors des relais, c'est pourquoi seules de petites quantités de farine furent envoyées à 'Aqaba, Muwaylih et au Hédjaz.

Les 700 kg de sucre, miel et mélasse inventoriés à Birkat al-Ḥaǧǧ montrent leur importance dans l'alimentation quotidienne, mais ces produits entraient souvent dans les cadeaux distribués aux bédouins tout le long de la route de la caravane. Le seul légume frais pouvant se conserver durant un aussi long voyage était l'oignon, aussi n'est-il pas étonnant qu'on en emportât 5 qinṭârs (221,5 kg environ) à Birkat al-Ḥaǧǧ et qu'on en expédiât 20 autres (886 kg) au Hédjaz. Produits laitiers (beurre clarifié (samn maslî) et fromage) et oléagineux (huile d'olive (zayt ṭayyib), huile et pâte de sésame (tahîna)) étaient les compléments indispensables aux repas de l'émir et de sa suite. Les 50 moutons trouvés à Birkat al-Ḥaǧǧ et les 32 achetés sur place à Muwayliḥ dans l'attente de la caravane, devaient fournir la viande fraîche indispensable aux repas, vu le rang du voyageur. La viande était alors l'apanage des riches, et ceux-ci préféraient de loin la viande de mouton ⁵⁴.

Les repas étaient suivis par le non moins indispensable café servi par le cafetier (qahwaği). À noter l'absence de toute mention de dattes, élément très important dans l'alimentation des Égyptiens de l'époque 55. Peut-être ce fruit pouvait-il être facilement acheté dans les divers marchés le long de la route de la caravane.

Le cuisinier, pour préparer les repas, disposait d'un grand chaudron en cuivre (valeur 550 paras), de cribles (manahil), de cruches en céramique (kîzân), mais l'inventaire portant sur la vaisselle paraît loin d'être complet. Comme à la suite de la mort de Sulaymân ğâwîš la fonction de sirdâr fut immédiatement reprise par 'Abd al-Raḥmân b. Ḥasan al-Qâzduġlî, qui poursuivit le voyage avec le matériel et probablement le personnel du défunt, une partie de ce que possédait le défunt peut avoir été soustraite de l'inventaire dressé par le cadi.

54. Chabrol, *Essai sur les mœurs*, p. 99 : « les Égyptiens aiment par dessus tout la chair de mouton : mais pour le peuple c'est un régal qu'il ne peut se procurer que les jours de grande solennité ».

55. Chabrol, *ibid.*, p. 99-106: «les dattes fraîches et sèches sont aussi d'un très grand

secours pour le peuple et surtout pour l'habitant des campagnes : les Arabes n'ont presque pas d'autre aliment ... Ce fruit se mange à divers degrés de maturité; il s'en fait au Kaire et dans toutes les villes de l'Égypte une très grande consommation ».

Le bois était le combustible indispensable à la fois pour la cuisson des aliments, pour le chauffage et pour l'éclairage ⁵⁶. En 1739, le voyage aller de la caravane tombait au printemps, soit de début février à fin mars. Durant cette période de l'année les nuits peuvent encore être très froides dans le désert, en particulier dans le Sinaï et le nord de l'Arabie. Sulaymân ğâwîš comptait probablement utiliser une partie du bois entreposé à 'Agrûd, Niḥil et 'Aqaba pour les feux de camp lors des arrêts nocturnes. En raison de la rareté du bois dans ces zones désertiques, la plus grande partie de ce combustible consistait en bois amené de Turquie (ḥaṭab rûmî) transporté depuis Bûlâq, le port du Caire où était concentré ce commerce, jusque dans les relais de la route de La Mekke. Mais les wakîl-s avaient également fait quelques achats de bois sur place à Niḥil et 'Aqaba [tableau 3].

L'eau, élément indispensable, recevait une attention toute spéciale. Les porteurs d'eau étaient nombreux. 16 445 paras avaient été réservés à leur salaire et 441 outres en cuir avaient été préparées. Elles ne servaient peut-être pas toutes au transport de l'eau. En effet, dans le désert, les bédouins les utilisaient aussi pour celui des céréales et de la farine ⁵⁷.

L'équipement de la caravane et le conditionnement des provisions.

L'équipement de la caravane comprenait harnachements, tentes, matériel d'éclairage, palanquins et litières, matériel pour l'emballage. Une partie de ce matériel fut acheté neuf, lors de la préparation de la caravane, une autre partie fut réparée, fabriquée ou ornée de décorations par des artisans. Ces travaux nécessitèrent le rassemblement de nombreuses matières premières : cuir, poil de chameau, feutrine, cordes et ficelle, roseau, fer, nacre et coquillages, tissus divers, bois. Le document nous fournit des indications à la fois sur ces matières premières, sur le matériel préparé et fabriqué, et sur les artisans auxquels il fut fait appel.

56. Dans la liquidation de succession de Ibrâhîm, $a\dot{g}\hat{a}$ des 'Azaban, décédé en mai 1703 sur la route du Pèlerinage, on mentionne 4700 médins de bois pour les flambeaux (mašâ'il). Cf. qisma 'askariyya, 100, 73, 47, du 6/4/1708.

57. Du Bois - Aymé, Mémoire sur la ville de Qoçeyr, p. 383-400. Il écrit à propos des 'Ababda: «chaque homme, monté sur un dromadaire, porte avec lui trois outres: elles sont attachées le long de la selle, l'une pleine de fèves, l'autre d'eau, et la plus petite de farine ».

Le conditionnement des provisions.

Avant l'expédition des provisions vers les relais, Sulaymân ğâwîš fit acheter 1415 himl 58 servant au transport des grains. Ce chiffre est très voisin du total estimé des charges (1421) de céréales expédiées et emportées par Sulaymân ğâwîš (cf. tableau 5).

La toile du Fayyûm servait également à fabriquer les sacs, 'adâ'il ou 'udûl ⁵⁹ et šalâ'ib, nécessaires au transport de la paille de blé (tibn abyad), réservée à l'alimentation des animaux. Ces sacs étaient ensuite cousus et fermés par des cordons (zirr).

Les produits alimentaires (sucre, miel, mélasse, pâte de sésame, fromage, beurre) étaient transportés dans des caffas (qafaş) 60. Ceux destinés au sucre et aux sirops étaient recouverts de cuir (tağlîd), après remplissage. Au préalable ces sirops avaient été versés dans des récipients ('ulab).

Nous ignorons l'usage fait des 12 sacs en cuir (mizwad).

Les bédouins représentaient un danger permanent sur la route, aussi fallait-il être prêt à pouvoir faire face à leurs coups de main à tout instant. Sulaymân ǧâwîš et sa suite portaient avec eux de multiples mousquets (bunduqiyya) pour lesquels il fallait de grosses quantités de poudre. 3 qințârs de poudre et de plomb (soit 133 kg) avaient été placés dans des caisses en bois (sanâdîq) qu'on avait fait recouvrir de cuir. 11 rațls de poudre avaient déjà été utilisés pour assurer la protection des caravanes ayant acheminé les provisions aux relais.

L'équipement de la caravane.

Le harnachement des animaux était l'objet de soins attentifs. C'est pour les chameaux qu'il fallait le plus de matériel : selles (arḥâl) en poil et en laine, petites étoffes (barad) 61 en laine pour les selles, pièces de feutrine de Turquie et d'Égypte servant de couverture et de tapis de selle 62, pièces de coton blanc et teint, sacs à fourrage (maḥâlî) 63, des

- 58. Ce terme désigne probablement ici les deux ballots constituant la charge du chameau, et non pas un poids de 1415 charges de toiles grossières en lin du Fayyûm. *Ḥayš* ou sacs en toile de lin : cf. *Description de l'Égypte, État Moderne*, XII, p. 446.
 - 59. Dozy, II, p. 103: grand sac.

- 60. Dozy, II, p. 391 : espèces de grands paniers de branches de palmier.
- 61. Dozy, I, p. 67: barda, petite étoffe d'Égypte en laine.
- 62. Jomard, « Notice sur les fabricants de feutres », *Description de l'Égypte*, XII, p. 457-9 : il signale le large emploi des feutres comme tapis de selle.
 - 63. Kazimirsky, I, p. 628.

muselières (*hâtâmî*). Pour rehausser le prestige du *sirdâr*, le harnachement de ces montures devait être orné de nacre (*ṣadaf*), de coquillages (*wad*°), de tissus brodés (*qaṣaba*) ⁶⁴. Les chameaux portaient des bannières (*bayâriq*) fabriquées à partir de taffetas local (*darâya*) ⁶⁵ et des oriflammes (*ǧâlîš* ou *šâliš*) ⁶⁶.

L'inventaire du harnachement des chevaux n'est pas complet; seuls sont mentionnés des sangles (hizâm), des sacs de fourrage et la fabrication de mangeoires (tawâlât) à partir de filasse de chanvre (qunnab). Des pièces de harnachement pour mulet (sangles, muselières, couvertures) figurent de même à l'inventaire.

Il fallut procéder à la réparation des litières (*mirammat al-maḥaffât*) et préparer les bâts de bois (*samarât*) ⁶⁷ permettant de fixer les 2 palanquins destinés au transport de Sulaymân *ğâwîš* et de sitt Šuwaykâr. Les tentes (*ḫiyâm*) avaient été fabriquées avec du poil de chameau (*ša'r*), tandis que la tente d'apparat (*siwân*) ⁶⁸ était décorée d'oriflammes (*šawâlīš*).

La caravane se déplaçait souvent de nuit pour éviter les fortes chaleurs de la journée. Des torches en fer (maš'al), des lampes à huile (qindîl), des lampes (miṣbâḥ) avec mèches (yadak), des chandelles faites avec de la cire d'Alexandrie, devaient permettre de vaincre l'obscurité de la nuit dans les déserts d'Arabie ⁶⁹.

Les salaires versés aux artisans.

Pour tous ces préparatifs, Sulaymân ğâwîš avait fait appel à de nombreux artisans et ouvriers. Voici la liste des salaires versés à cet effet :

- pour les produits alimentaires : 380 médins aux fabricants de sirops (*šarabâtiyya*), 30 médins aux porteurs du sucre, 136 médins pour la préparation des biscuits secs, 15 médins pour le concassage du blé dur (*harîsa*), 365 médins pour le pilage du café;
- 64. Dozy, II, p. 361, étoffe brodée dans laquelle sont incrustées de petites lames d'or ou d'argent.
- 65. Dozy, I, p. 439: étoffe de soie dont les fellahs se font des turbans.
- 66. Dozy, I, p. 168 : grand drapeau surmonté d'une touffe de crins.
 - 67. Dozy, I, p. 682.

- 68. Sur les tentes des mamlouks, cf. *Description de l'Égypte, État Moderne*, Planches, II, « vases, meubles et instruments », pl. GG, fig. 1 à 7, dessinées par Balzac.
- 69. Pitts, Account, p. 43: « they have lights by night (which is the chief time of travelling, because of the exceeding heat of the sun by day)».

— pour l'équipement de la caravane : 3248 médins pour les *ğarrârin* (?) de calebasses destinées aux outres, 309 médins pour l'arçonnage de la laine et du coton, 40 médins aux tourneurs sur bois, 60 médins au sellier ayant fabriqué les ornements pour les chameaux, 18 médins pour la fabrication des mangeoires des chevaux, 1778 médins pour la fabrication de sacs destinés à la paille, 1538 médins pour la fermeture des récipients à farine (buṭṭa), le recouvrement des caisses à poudre et des gourdins avec du cuir, enfin 120 médins pour les fendeurs de bois (kassarîn al-ḥaṭab).

Fonds et marchandises emportés par l'émir.

L'émir : convoyeur de fonds ou négociant?

Le sirdâr emporta avec lui une fortune considérable en espèces. Évaluée à 679 105 médins, cette somme était composée de 6392 piastres sévillanes, soit 98,95 % de la valeur totale ⁷⁰, 29,5 pièces d'or locales, des zar maḥbûb ⁷¹, et 4000 médins. Cela ne représentait pas moins de 185 kg de métal ⁷², placés peut-être dans les coffres en bois (saḥâḥîr) ⁷³. Sulaymân ǧâwîš avait peut-être voulu utiliser cette somme pour l'achat de café ou de produits de l'Inde, mais il est vraisemblable qu'une partie au moins de ces piastres appartenait en fait à des commerçants cairotes. Ils avaient l'habitude de confier leurs transferts de fonds aux officiers des milices accompagnant la caravane du Pèlerinage, estimant que c'était la voie la plus sûre pour faire parvenir ces sommes à leurs représentants à Djedda et La Mekke.

Des draps pour le négoce?

L'émir transportait également 248,5 pics de draps et 25 pics de satins pour une valeur de 32 450 médins. Étoffes importées pour la plupart du Languedoc, elles étaient l'objet d'un important commerce à partir du Caire en direction de l'Arabie. Les émirs,

- 70. Au XVIII^e siècle, la monnaie d'argent était largement dominante en Égypte, en particulier dans le commerce avec le Hédjaz. La frappe de monnaie ayant été faible dans l'Empire ottoman, les monnaies européennes y étaient fort répandues et, du fait de leur stabilité et de leur bon aloi, très appréciées, en particulier la piastre sévillane. Cf. Raymond, *Artisans*, p. 16-22.
- 71. Une des monnaies d'or locales frappées au Caire durant la première moitié du 18° siècle.
- Cf. Raymond, *Artisans*, p. 30-31. L'or était à peu près absent des envois de fonds effectués du Caire pour les achats de café et produits de l'Inde à Djedda.
- 72. D'après une correspondance du consul français de Lironcourt, la piastre sévillane pesait 9 drachmes soit 28,8 grammes. AN, Caire, B¹ 328, 23 mars 1749.
 - 73. Dozy, I, p. 636.

les principaux officiers et les négociants en achetant à crédit de grandes quantités qu'ils revendaient à La Mekke, finançant ainsi le café et les produits indiens achetés pour le retour ⁷⁴. Chaque année, avant le départ de la caravane, les négociants marseillais s'efforçaient de vendre les « assortiments » spéciaux destinés à La Mekke. D'après une correspondance consulaire, le commerce des draps fut particulièrement actif avant le départ de la caravane de 1739 : « les marchands du païs à qui on a vendu à des conditions plus avantageuses qu'ils ne pouvaient l'espérer, ont tout acheté » (soit 203 balles) ⁷⁵.

IV. LA CARAVANE DE L'ÉMIR SULAYMÂN.

Sulaymân ğâwîš quitta le Caire vers le 20 šawwâl 1151 / 31 janvier 1739 pour se rendre à Birkat al-Ḥaǧǧ avec le maḥmal. Voici comment l'événement est relaté par Damurdašî: « il avait épousé la favorite de son maître ['Utmân katḥudâ al-Qâzduġlî], sitt Šuwaykâr, qu'il emmena dans un palanquin (taḥtarawân), en prit un également pour lui, de même que vingt litières (maḥaffa), de même que ... (passage illisible) ». Qînalî, autre chroniqueur de cette époque ⁷⁶ nous précise qu'« il sortit avec le cortège ⁷⁷ en grande pompe, accompagné des groupes de ses serviteurs : 111 chameaux et 2 grandes litières ... puis il retourna [au Caire] où il resta jusqu'au 25 šawwâl de l'année 1151, avant de rejoindre [la caravane] ».

L'émir avait voulu donner un éclat particulier à son départ. Cette ostentation était suffisamment inhabituelle pour avoir été relevée à la fois par Qînalî et Damurdašî. Le document de la liquidation de succession permet de compléter la description sommaire que les deux chroniqueurs nous laissèrent du départ de l'émir.

74. AN, B¹ 326. Le consul D'Amirat, dans sa lettre du 9/1/1743, écrit à propos de Osman bey, commandant de la caravane : « il étoit très irrité contre la nation et contre moy ... parce-que quelques-uns de nos négocians avoient refusé de lui vendre à crédit et de désassortir les balles de draps londres larges dont il avoit besoin pour La Mecque, en quoy j'estime que ces négocians ont fait très sagement ».

75. AN, B¹ 325, lettre du consul D'Amirat du 30/1/1731.

76. Qînalî, *Târîh*, p. 450.

77. Il s'agit là de la procession marquant le départ de la caravane aux alentours du 20 šawwâl. De la Citadelle, le *Maḥmal* était transporté à Bâb Zuwayla, Bâb al-Naṣr, traversait le faubourg de Ḥusayniyya puis s'arrêtait à Birkat al-Ḥaǧǧ. Cf. Jomier, *Le Maḥmal*, p. 66-67.

Juché dans son palanquin (taḥtarawân) ⁷⁸, il était précédé par 10 domestiques (qawwâṣ) à pied, armés d'un bâton, pour écarter la foule ⁷⁹ qui perçurent chacun 220 médins pour leur service. Le document ne précise malheureusement pas si ces serviteurs devaient accompagner le sirdâr jusqu'à La Mekke ou si leur tâche s'arrêtait à Birkat al-Ḥaǧǧ. Sulaymân ǧâwîš était suivi d'un groupe de musiciens, ainsi qu'il était d'usage lors des grandes occasions ⁸⁰. Le document mentionne des cymbales (ṣanaǧât) ⁸¹ trouvées en possession de l'émir à Birkat al-Ḥaǧǧ. Parmi les traitements versés figurent ceux réservés aux naqariyyin, joueurs de tambours ⁸² et des naqqâra, joueurs de trompettes ⁸³. Il était accompagné des suivants des émirs, des iḥtiyâr-s ⁸⁴ et des ṣanǧap-s, venus faire les adieux, selon la coutume à Birkat al-Ḥaǧǧ. Pour cela une gratification de 15 922 médins leur

78. Pitts, Account, p. 42-3: « In the head of each cottor is some great gentleman or officer, who is carried in a thing like an horse-litter, born by two camels, one before and the other behind; which is covered all over with searchcloth and over that again with green broadcloth, and set forth very handsomely. If the said great person hath a wife with him, she is carried in another of the same ».

79. Chabrol, Essai sur les mœurs, p. 326-7: « les Orientaux de distinction se font précéder par des domestiques à pied, armés d'un bâton, pour écarter la foule et leur faire place. Ces valets se nomment qaouâs, mot que l'on pourrait traduire en français par celui d'huissier. Ils portent les ordres de leurs maîtres en ville et dans les villages voisins. On choisit pour cet office des fellâh et des hommes de la campagne, parce qu'ils ont une apparence et une stature plus imposantes que les habitans des villes. Le gaouâs n'a point de salaire; il ne reçoit que le pain: mais il se dédommage bien de cet inconvénient aux dépens de ceux à qui il porte des ordres ou des messages de la part de son maître, surtout lorsque celui-ci jouit d'une grande considération; il n'est sorte d'avanies et d'exactions qu'il ne commette à son profit. Chez les grands, le gaouâs est l'exécuteur des spoliations et des yengeances : c'est lui qui applique les coups de

bâton à ceux que son maître veut insulter ou punir. Il fait descendre de cheval les personnes que l'on peut assujettir à cet affront ... Pour eux, leur costume est toujours en étoffe grossière de laine noire : ils portent un châle de laine en écharpe, ou bien un milâyeh; leur tête est couverte d'abord d'un feutre blanc, ensuite d'un tarbouch rouge : ils ont soin de mettre entre les deux beaucoup de papier et de mauvais linge pour parer les coups de bâton que leurs maîtres leur administrent fort souvent ».

80. Villoteau, De l'état actuel de l'art musical en Égypte, p. 183-4: « Ils ont cependant des airs de marche ... qu'on exécute dans certaines circonstances solennelles, comme à la procession du ramadân, à celle du maḥmal ou de la convocation des Hâggy ... on n'y emploie que les instrumens les plus bruyans comme haut bois, trompettes, cymbales, tambours. »

81. Villoteau, *Description historique*, p. 495: à propos de *sanûg* « crotales qui se frappent une partie contre l'autre ».

82. Villoteau, *Description historique*, XIII, p. 494).

83. Villoteau, ibid., p. 494.

84. Anciens officiers des odjaqs, les vétérans. Cf. Raymond, *Une révolution au Caire sous les Mamelouks: la crise de 1123/1711*, A1, 1966, VI, p. 103, note 3.

fut versée. Les domestiques et serviteurs divers accompagnant l'émir étaient nombreux. À eux tous ils touchèrent 126 167 médins.

Parmi eux, les chameliers étaient les plus nombreux : 56,8 % des salaires leur étaient destinés soit 71 629 médins. Les uns, un tiers d'entre eux environ, appartenaient à la suite de l'émir. Il leur fut versé 21 472 médins. Quelques autres étaient des chameliers attachés au service du Sultan (ğammâla al-salţana). D'autres encore étaient des bédouins ('urbân) recrutés pour la circonstance. Ils assuraient le transport de 30 charges et reçurent une somme de 49 500 médins, soit 1650 médins par charge pour le transport entre Le Caire et La Mekke. Cette somme correspond à peu près à la valeur d'un chameau (1677 médins en moyenne dans cette succession). Le tarif appliqué au transport d'une charge de chameau entre l'Égypte et le Hédjaz était en effet équivalent à la valeur d'un chameau, mais le document ne précise pas ce que cette somme représente : location de la bête et salaire du chamelier ou uniquement l'un des deux éléments 85.

Chacun des chameliers n'avait la responsabilité que de quelques-unes des 141 bêtes 86. Lors des haltes, les 'akkâma 87 aidaient les chameliers (ğammâla) à charger et décharger les bêtes et prenaient soin des bagages et des tentes. En plus de leur salaire, l'émir leur donna un présent d'usage ('âda), soit 15 180 médins ou 12 % des salaires versés.

Les porteurs d'eau (saqqâ'în), avec 16 445 médins soit 13 % des salaires distribués, représentaient un groupe important parmi les domestiques de l'émir. Comme les 'akkâma, ils recevaient également une gratification en plus de leur salaire. Aux points d'eau (birak), on recrutait localement des porteurs d'eau pour aider à remplir les outres et à abreuver tous les animaux. 730 médins leur avaient été versés.

85. Pitts, Account, p. 42: « we give as much for the hire of one from Mecca to Egypt (which is about forty days journey) as the real worth of it is ». D'après un document du qisma 'askariyya 102, 713, 509, du 14/7/1712, chiffre le coût du transport d'une personne à dos de chameau de La Mekke au Caire à 2000 médins).

86. Description de l'Égypte, État Moderne, XII, « Explication des planches des arts et métiers », p. 489, notice de Delile : « Le chamelier, chargé de soigner un ou plusieurs chameaux, s'occupe aussi de tout l'attirail propre à charger les marchandises. Le chameau est nourri de paille et de fèves, ou de trèfle . . . lorsqu'on se propose de faire quelque voyage

dans le désert, on habitue, pendant quelques jours à l'avance, les chameaux à ne boire que tous les deux jours; tous ces soins sont du devoir du chamelier. Il rend cet animal docile à s'agenouiller et à se reposer à terre, pour recevoir ou déposer sa charge. Le chameau est conduit par une simple corde liée autour de sa tête ... La selle consiste en deux barres longitudinales, liées à deux fourches qui appuient sur des coussins bourrés pour empêcher le frottement. Le chamelier attache les fardeaux aux barres de la selle, au moyen de cordes ou de filets à larges mailles ».

87. Dozy, II, p. 157.

Le voyage de nuit requérait un certain nombre de préposés aux torches dawiyya. 10,2 % des salaires, soit 12 904 médins, leur étaient réservés. Ils devaient notamment alimenter en bois les grandes torches (mašâ'il) fixées au bout de longues tiges, qui servaient à guider les pèlerins dans la nuit 88.

Plusieurs palefreniers et muletiers (2392 médins de salaires) avaient la charge des chevaux et mules qui nécessitaient une attention particulière dans les conditions extrêmement difficiles du voyage. Contrairement aux chameaux, ces bêtes requièrent trois repas par jour et ne peuvent subsister qu'en s'abreuvant fréquemment. Quant au berger, il s'occupait des moutons destinés à la table quotidienne de l'émir et de sa suite.

Boulanger et cuisinier s'occupaient des repas tandis que le cafetier servait fréquemment le café dont les grands faisaient alors une importante consommation. Cuisinier et cafetier semblent avoir été des métiers bien rétribués. Chacun devait toucher 2750 médins, ⁸⁹.

Dans le souci de maintenir de bons rapports avec les tribus bédouines chargées de la protection de la caravane (arbâb/aṣḥâb al-darak), Sulaymân ǧâwîš avait prévu de donner à leurs notables un certain nombre de gratifications pour un montant total de 6350 médins. Ces bédouins recevaient par ailleurs des dons en espèces et en nature de l'amîr al-ḥaǧǧ 90. Il avait fait confectionner des bonnets en feutre (qâwûq) 91 pour une

88. Pitts, Account, p. 43: «They have lights which are carried on the tops of high poles, to direct the hagges in their march. They are somewhat like iron stoves, into which they put short dry wood, which some of the camels are loaded with. It is carried in great sacks, which have a hole near the bottom, where the servants take it out as they see the fires need a recruit. Every cottor [qițâr, groupe de chameaux au sein de la caravane] hath one of these poles belonging to it, some of which have ten, some twelve, of these lights on their tops, or more or less. And they are likewise of different figures as well as numbers; one perhaps oval way, like a gate; another triangular, or like an N or M, etc.; so that everyone knows by them his respective cottor. They are carried in the front, and set up in the place where the caravan is to pitch, before that comes up, at some distance from one another. They are also carried by day, not

lighted; but yet by the figure and number of them the hagges are directed to what cottor they belong ».

89. Un document du maḥkama qisma 'aska-riyya, 102, 319, 194, du 7/4/1712, fait apparaître cette même différence dans les rétributions : salaires mensuels du porteur d'eau, du palefrenier et du cafetier, 30 médins; du farrâš, 45; du cuisinier, 120.

90. Layla 'Abd al-Laţîf, Ḥuṣn, à Niḥil, versement des rétributions aux 'A'id, p. 40; à 'Aqaba aux bédouins ayant le contrôle de la route entre Niḥil et 'Aqaba, p. 41; à Zaḥr al-Ḥimâr aux 'Arab al-'Asâbîn, p. 41.

91. Chabrol, Essai sur les mæurs, p. 108: « bonnet des Turks et des beys; il est d'une forme circulaire, très élevé et beaucoup plus large au sommet qu'à la base. La partie inférieure de ce bonnet est ornée du châle plissé autour avec beaucoup d'art ».

valeur de 750 médins. Dans ses bagages il avait emporté également des robes d'apparat (dulmâ) 92 et des turbans en mousseline d'Inde (šâš hinkârî) qu'il voulait distribuer à 5 chefs bédouins. Des cadeaux en nature, pour une valeur de 770 médins, étaient prévus : blé, riz, beurre clarifié, huile de sésame et café. Enfin 550 médins étaient distribués en espèces en cours de route.

Mais c'est au chérif de La Mekke, Mas'ûd b. Sa'îd ⁹³ que devaient être remis les présents (*taqdima*) les plus importants : un manteau ('abâya) ⁹⁴, une selle ornée d'argent, une massue et un bâton en argent (*ġaddâra wa dabbûs*) ⁹⁵, des étriers et un palanquin (*raḥt*), le tout pour une valeur de 47 304 médins.

L'émir partait avec, dans ses bagages, une riche garde-robe. Comme tous les personnages importants de l'époque ottomane, il avait emporté des fourrures : une hermine (qâqûm) et un petit-gris (sinğâb). Il possédait deux caftans 96; deux ceintures (hizâm) ornées d'argent, qui se plaçaient sur le caftan; deux robes amples en laine (farağiyya) 97 À Birkat al-Ḥağğ l'émir avait une petite épée en argent et une massue avec le bâton. L'absence de mousquets (bunduqiyya), armes pourtant fort répandues, est probablement due au caractère incomplet de la liquidation de succession. Le document en mentionne par ailleurs 19, inventoriés à son domicile.

Nous avons relevé que ce document de liquidation paraissait incomplet à plusieurs reprises. Il paraît s'agir là d'un trait général propre à tous les documents de ce type contenus dans les registres des tribunaux ottomans. Les biens immobiliers en particulier, pourtant fort considérables, ne font pratiquement jamais partie des biens inventoriés. Dans notre cas particulier, il est vraisemblable que bon nombre d'objets usuels n'aient pas été reportés dans le cahier de succession, car ils furent immédiatement réutilisés par l'héritier et le successeur du défunt, l'émir 'Abd al-Rahmân al-Qâzduġlî.

- 92. Aḥmad al-Sa'îd, Ta'ṣîl, p. 141: terme d'origine turque désignant une robe faite en drap, étroite dans sa partie supérieure, ample dans la partie inférieure, ouverte sur le devant et comportant des manches très larges. Cette robe se portait par-dessus le caftan.
- 93. Uzunčaršili, *Mekke-i mükerreme emirleri*, p. 104-6; il occupa le pouvoir à La Mekke de 1733 à 1752.
- 94. Dozy, Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes, p. 292.

- 95. Dozy, II, p. 202 : quand on porte le *dabbûs* (massue) à cheval, on tient dans l'autre main un bâton d'acier appelé *ġaddâra*.
- 96. Chabrol, *Essai sur les mœurs*, p. 108 : « robe ouverte par devant, avec de très grandes manches; elle se met sur le corset ».
- 97. Dozy, I, p. 248: «robe flottante, faite ordinairement de drap, à manches amples et longues qui dépassent un peu l'extrémité des doigts, et qui ne sont point fendues».

Le document fait clairement apparaître l'inégale importance des divers relais sur la route du Pèlerinage. Le plus important étaient ceux situés à chacun des quarts du parcours : 'Aqaba, Muwayliḥ, Yanbu'. Sulaymân ğâwîš y avait entreposé à la fois fourrage pour les bêtes et vivres pour les hommes. Ces lieux abritaient aussi des marchés, fort animés lors du passage de la caravane, et jouaient un rôle, certes non négligeable mais mineur, dans le commerce de la partie nord de la mer Rouge. Si de Birkat al-Ḥaǧǧ à Muwayliḥ, les relais avec caravansérail et forteresse étaient relativement nombreux et importants, le parcours entre Muwayliḥ et Yanbu' au contraire paraît le plus long et le moins bien aménagé. Les rares villages n'y jouaient apparemment guère de rôle : pas de provisions entreposées dans les forteresses de Azlum et al-Waǧħ, pas de marchés de ravitaillement, pas de wakîl.

Nous avons vu que la participation de Sulaymân ğâwîš au Pèlerinage représentait une opération coûteuse : 2 128 332 médins, soit 30,9 % de la fortune de l'émir. Un tel effort financier ne pouvait être envisagé que dans la perspective de bénéfices ou du moins de compensations, sous forme de profits commerciaux, ou de gains politiques par l'accession à des fonctions plus importantes au retour. Mais nous n'avons guère d'éléments pour pouvoir évaluer le profit retiré de la vente des surplus considérables de céréales envoyés au Hédjaz, ignorant pour l'instant leur cours en Arabie.

ANNEXE

TEXTE PARTIEL DU REGISTRE DE LA LIQUIDATION DE SUCCESSION DE L'ÉMIR SULAYMÂN BÂS ĞÂWΊ AL-QÂZDUĞLÎ

دفتر مبارك

إن شاء يتضمن علم ضبط وتحرير وتقويم مخلفات المرحوم الأمير سليمان باش جاويش طائفة مستحفظان بن عبد الله ، معتوق الأمير عثمان كتخدا طائفة مستحفظان ، معتوق المرحوم الأمير حسن كتخدا طائفة مستحفظان القاز دغلي كان ، المتوفى إلى رحمة الله ــ سبحانه وتعالى ــ في خامس عشرين شهر شوال سنة إحدى وخمسين ومائة وألف ببركة الحاج الشريف المصري . والمنحصر ميراثه الشرعى في زوجته المصونة شُوَيْكار خاتون بنت عبد الله البيضا ، مستولدة المرحوم الأمير عثمان كتخدا طايفة مستحفظان القاز دغلي معتق المتوفى المذكور ، وفي بنته المنفصلة على الحمل بعد وفاة والدها المذكور المرزوقة له من زوجته المذكورة هي 1 القاصرة ، وفي ولد معتق معتقه المرحوم حسن كتخدا القازدغلي المذكور ، هو فخر الأكابر وجمال الأعيان عين الأماجد العظام ، الأمير عبد الرحمن باش جاويش طائفة مستحفظان سابقا القازدغلي ، من غير شريك ولا حاجب . المشمولة مخلفات المرحوم سلمان جاويش المتوفى المذكور وبنته القاصرة المذكورة أعلاه بوصاية الأمير عبد الرحمن جاويش ولد معتق المعتق المذكور ، والمشمول كل من الوصى والقاصرة والمخلفات بنظارة فخر الأكابر والأعيان الجناب الكريم سلمان أغا كتخدا طايفة جاوشيان بمصر حالاً ، المعروف بكتخدا المرحوم الأمير عثمان كتخدا المذكور ، الوصاية والنظارة المختارين من قبل المتوفى المذكور حال حياته العرضي بموجب الحجتين الشرعيتين المسطرتين من هذه المحكمة المؤرختين قبل تاريخه المخلدتين بأيديهما ، كل ذلك بعد الإذن الكريم من حضرة سيدنا ومولانا فخر حكيّام الإسلام جمال بلغاء الايام لمعدن كل بلاغة ومقبل تام ، معتمد السادة الموالى الأعزة الكرام خلاصة آل بو عبد مناف الفخام الواثق بعنايته ويد العبد المفدّى ، مولانا السيد الشريف أحمد أفندى ، الناظر في الأحكام الشرعية وقايمقام القساّم العسكري بمصر المحروسة حالا ، الموقع خطه الكريم في آخره على العادة بالعدالة الحسني وزيادة ، تحريراً في تواريخ غايتها خامس عشر شهر المحرم الحرام افتتاح عام سنة ثلاثة وخمسين ومائه وألف ، من هجرة من لَّه العز ومزيد الشرف سيدنا ومولانا محمد ــ صلى الله وسلم وكرم وعظم ومجد وشرف إلى يوم الدين ــ.

1. Espace blanc sur l'original. Le nom ne fut pas rajouté.

15 A

ما وجد:

مخلف عن المرحوم سليمان جاويش المتوفى المذكور وتحرر وقوّم على الحكم الآتى بيانه فيه ²

ويضاف قيمة ما ضبط وتحرر وقوم ببركة الحاج الشريف المصري بالطلعة ، عن قيمة الأسباب والأعيان والنقدية ، وعن قيمة الذخيرة المخزونة بالبنادر الآتى ذكر ما فيه حكم دفاتر الوكلا ، وقيمة مهميّات السفر الى الحاج ، ومصاريف ذلك جميعه عن ثمن خيش لعبوة الذخيرة المذكورة ، وعن بطط وفرد وقنيّب لحزم الذخيرة وخيط دبارة وحطب وأغنام ، وأجرة حمل الذخيرة على الجمال من مصر الى السويس عبر جمال الأوسية وجمال العربان ، وأجرة الحكمة المتوجهين للصحبة صحبة الحاج الشريف جمالة وضوية وعكيّامة وفراشين وطباخين وسقايين وقهوجية وأتباعهم ، وغير ذلك من مصاريف فيما احتاج إليه الحال في مهميّات السفر إلى الحاج الشريف ، ونولون الذخيرة المذكورة في المراكب المتوجهة إلى البنادر المذكورة ، وغير ذلك على الحكم الآتى بيان فيه :

مهراش خشب	مشط سن سمك	فروة سنجاب بوجه ج <i>وخ</i> م ثنات ⁴	فروة قاقوم على دنوب ⁴	م ثنات ³ جوخ ملونات
۲	١	1	1	ŧ
1	۲٠٠	1	۲٠٠	1
حزام قولان بفضة	مثنات جوخ	فرجيات ⁵ صوف	أصواف ثوب	خشبة شعر
Y		Y	٦	1
۲	٣٠	7 • •	٤٣٨٠	1.
دبوس ⁹ وغدارة	سرج مغربی قدیم	جوخ غرب ⁸	قفطان ⁶ حلفه ⁷	سيف صغير بفضة
۲	1	٧	۲	1
10	٣٠٠	7	٣٠٠	7

- 2. Suivent l'inventaire des biens trouvés au domicile du défunt, du palais à Bûlâq, des navires, possédés sur le Nil et en mer Rouge. Vient ensuite l'inventaire des bien relatifs au Pèlerinage.
- 3. Lecture incertaine. Il pourrait s'agir du pluriel de شنة demi-pièce d'une étoffe. Dozy, suppl. I, p. 165.
 - 4. Lecture incertaine.
- 5. فرجية robe flottante faite ordinairement de drap, à manches amples et longues. Dozy, II, p. 248.
- 6. قنطان « robe ouverte par devant avec de très grandes manches ». Elle se met sur le corset. Description de l'Égypte, État Moderne, éd. 1826, XVIII, 1^{re} partie, p. 108.
- 7. Sans points dans le document. Autres lectures possibles خلقة , خلفة , etc...
- 8. Sans points dans le document. Autres lectures possibles.
- 9. غدارة Quand on porte le دبوس (massue) à cheval, on tient dans l'autre main un bâton d'acier appelé غدارة. Dozy, II, p. 202.

ثمن الأسباب الذي وجدت ببركة الحاج ٤٢١٦٠

وما هو عن النقدية التي وجدت وضبط ببركة الحاج الشريف على ما يبين فيه :

النقدية الذي وجدت بالبركة المذكورة ٢٧٩١٠٥

قيمة فيما وجد ببركة الحاج عن قيمة الأسباب والأمتعة والنقدية على الحكم المشروح : ٧٢١٢٦٥

- 10. صنجة cymbale. Dozy, I, p. 845.
- 11. رخت riche caparaçon d'étoffe de soie (y compris un harnois). Dozy, I, p. 518.
- 12. Sans points dans le document. Autres lectures possibles.
- 13. مشط حجر ريال il s'agit de la piastre sévillane. Raymond, *Artisans*, I, p. 21-22.
- 14. زر محبوب j monnaie d'or égyptienne. Raymond. Artisans, I, p. 28-33.
- 15. فضة pour نصف فضة para d'argent égyptien. *Idem*, p. 34-36.



علد عرمود كوبود او مولائل مواد النوم عرمور علا عرفوال عرارال عرارال المراق المان عرب عمارهال عرارال المراق براس عرفالي فإلى عي خطامي عرب 240 ی عدس وقع عیارود کور مرح ادر بعالی الیمای دول صادوباسان ع مداقاع مىسمارىت الوفرا بانتي امع على اوم نخويل مي ذروليف على الدارج لا التفاظ الحياد اليابط صنعاصل عرسيلس عرودان فحارعي صوقصي 89), p. 155-206 Michel Tuchscherer e pèlerinage de l'émir Sulaymân Ğâwīš al-Qâzduġlī, sirdâr de la caravane de La Mekke en 1739. © IFAO 2025 AnIsI en ligne https://www.ifao.egnet.net

au texte reproduit aux pages 203 et 204.

وما هو عن قيمة الذخيرة التي وجدت بالبنادر الآتى ذكرها فيه : ما هو عن قيمة الذخيرة الذي وجدت ببندر جدة وبندر الينبع حكم دفاتر الوكلا بالبندرين المذكورين

7077	۰۲۷ ۲۲۰		1 2	٥٣٢	
₩•• ∨₹		1 • •	۲۰۰ ٤	73 71	
قنطار فی ۱			قنطار فی		
و زیتو ن		القر ب			
جنبيات زيت	ربط ومسط ²²	أبر اش بر سم ²¹	قنب ودبارة ²⁰	خل بکر	
٣٠٠	777	10	1	٣٠٠٠	
10 7.	٧٠ ٧٠ الم	۳ ۰۰۰	٠٠٠ ٢	1	
عدة في	إر دب في	عدة في	قنطار فی	قنطار فی	
	قمح هريسة	نبابيت شوم	صابون	سكر قمع ¹⁹	
9	٤١٨٠٠	٤٨٠	٤٠٠	71	
10	00 VY• 10Y	Y • Y ŧ Y	17. 44 7	*** V* **	
	قنطار	بطط	إردب		
- قنطار فی		قطمة عنها في	قطمة عنها في	قطمة إردب في	
سکر منعاد عاده ¹⁸	بقصاط	دقيق أبيض	فريك	أرز أبيض	
170.	777V	۸۲۰۸۰	16 71790	1970.	
٩٠ ١٨ ١٠١	1 17 77 7 2 .	7. 1878 7	20 201 771	۰۶ ۲۷۰ ۱۲۰	
إردب	إر دب	إر دب	إر دب	إر دب	
قطمة عنها في	قطمة عنها في	قطمة عنها في	قطمة عنها في	قمح قطمة عنها فی	
حمص حب	عدس	فول مجروش	شعير	قمح	

- 16. Erreur d'écriture du scribe dans le document. Le total devrait être 11 295 et non 21 295.
- 17. Les fractions dans le document sont notées de la façon suivante :

$$\left| \begin{array}{c} \left| \right| \right| = 1/6 \, \left| \right| = 1/2 \, \text{ when } = 5/6 \\ \gamma = 1/4 \, \text{ gou } \text{ ou } = 2/3 \\ 0 = 1/3 \, \text{ when } = 3/4. \end{array} \right|$$

- 18. سكر منعاد sucre raffiné. Dozy, II, 188.
- 19. سكر قمع pain de sucre. Dozy, II, p. 414.
- 20. قنب filasse de chanvre. Dozy, II, p. 408. وبارة ficelle. *Idem*, I, p. 422.
 - 21. برسم pour. Dozy, I, p. 528.
- 22. Sans points dans le document. Autres lectures possibles.

الذخيرة الذي وجدت ببندر جدة وبندر الينبع على الحكم المشروح: ٢٥١٥٥١

وما هو عن قيمة الذخيرة الذي وجدت ببندر المويحالة 25 حكم دفتر الوكيل على ما يبين فيه :

قيمة الذي وجد ببندر المويلح من الذخيرة المذكورة وثمن الخيش والأغنام المشروح ذلك أعلاه ٣٧١٠٧

23. سمايي beurre fondu. Dozy, I, p. 679. 24. نسلي mesure pour l'huile contenant 22 ou 24 litres. Dozy, II, p. 387. 25. Erreur du scribe. Il faut lire بندر المويلح. 26. Sans points dans le document. Autres lectures possibles.

1 £ V +

7447

وهو عن قيمة الذخيرة الذي وجدت ببندر العقبة على الحكم الآتى بيانه فيه :

قيمة الذخيرة الذى وجدت ببندر العقبة : ٣٤٦٦٨

وما هو عن قيمة الذخيرة الذي وجدت ببندر نيخيل على ما يبين فيه :

حطب أشراق	حطب مشترى من السريحي ²⁹	تبن أبيض	4	فول	شعير
قنطار	ر پی	أحمال	فی	إردب	إر دب
Y		۳.	٣.	79=	1 4 7
١٢٤٨	1 V o Y	£ \\ \		14.	11

قيمة الذخيرة الذي وجدت بنيخيل المذكور : ١٢٦٦٠

- 27. Le prix unitaire a été omis par le scribe.
- 28. *Idem*.

29. Sans points dans le document. Autres lectures possibles.

ما هو عن قيمة الذخيرة الذي وجدت ببندر السويس المعمور على ما يبين فيه :

شعير بقصاط حمص عسل قطر جبن اردب في قنطار اردب في القطار الردب القطار الرحب القطار الرحب القطار الرحب المراحب المراحب

قيمة الذخيرة الذي وجدت بالسويس: ٢٥١٠

ما هو عن قيمة الذخيرة الذي وجدت ببندر عجرود على ما يبين فيه:

شعير فول حطب رومى حطب أشراق تبن أبيض إردب فى إردب حملة فى حملة أحمال إردب فى إردب حملة فى حملة أحمال ١٠٠ ١٨ ٢٩ ٣٢ ١٨٠ ١٢٩

قيمة الذخيرة الذي وجدت بعجرود: ٦٨٨٣

ما هو عن نولون الذخيرة إلى جدة والينبع والمويلح على ما يبين فيه :

ما هو عن نولون المويل المويل المويل المويل المويل المويل المذكور أعلاه أحمال أحمال أحمال المويل عدة في عدة في عدة في المدكور المويل المدكور أعلاه المدكور أعلام المدكور أ

نولون المراكب إلى البنادر: ١٣٣٢٤٦

30. Prix unitaire omis par le scribe.

ما هو عن أجرة الذخيرة على الجمال الى بندر السويس وعجرود ونيخيل والعقبة على جمال الأوسية وجمال العربان ، وذلك على ما يبين فيه :

٦	~9 •	٧ ٤	٤ ١ ٦	70	Y 0 A	7172.	ه :	
۹ ۰	٧١	719	٣ ٤	797	<u>۱۲۸</u>		٧.	V# • \$
	أحمال							عدة
-				.5	·	• •		أحمال
د	عجر و		نغل	-	العقبة المذ جمال ا	السويس على جمال العربان	_	السويس الم على جمال
بندر	حمولة إلى	، بندر	حمولة إلم		حمولة إلى	حمولة إلى بندر		حمول إلى

كامل أجرة الجمل عن جمال الأوسية والعرب: ١٥٥٦٢١

وما هو عن ثمن الخيش والبطط والقنتب والدبارة برسم عبوة الذخيرة المذكورة ، وعن ثمن مهمّات الحاج مما جميعهما ، وأجر وكلا بالبنادر ، وثمن أغنام وفول وأرز وبقصماط وغير ذلك ، عنما جُسهز إلى الصحبة وأجرة خدمّة وغير ذلك على ما يبين فيه :

مزاود جلد	أرباع	ثمن بطط	أنصاف	ثمن بطط	بطط	ثمن ب	يو می	ثمن خيش ف
	ف	عدة	في	عدة	فی	عدة	فی	أحمال عدة
1 7	٩.	١٠	١٨	۲۳	44	99	٤١	1 8 1 0 7
۸٦٤	٩	• •	٤	١٤	٣0	7 8		۰۲۲۰
ثمن قرب كربوذ ³¹	، جلد	ثمن قرب	. صغار	ثمن بطط	. أرباع	ثمن بطط	;	ثمن بغلن
قديم	فی	عدة	فی		ف	عدة		عدة
٤١	11.	٤٠٠	٧	٣	٩	٣		١
7 ! 19	7 2 1 9		ŧ	۲	0 \$		011.	
ثمن أرحال ³⁵ صوف	د برسم	ثمن جلود	³² جلد	ثمن حور	ئں بر سم	ثمن أبراة	ارين	أجرة جرا
مكنى ڧ	ف	المطابق ³⁴	ف	النص ³³		القر	القر ب	قروع
10.	4 0	11	١٠	1				
٧٠٠٠	1.		10	• •	17	• •		ΨΥ £ Λ

- 31. کوبوذ ou کوبوذ deux lectures possibles.
- 32. عور peau de mouton tannée pour reliure. Dozy, I, p. 334.
 - 33. Sans points dans le document. Autres

lectures possibles.

- 34. Sans points dans le document. Lectures possibles مطابق ou مظايق .
 - 35. رحل selle de chameau. Dozy, I, p. 517.

ثمن ستاير برسم البغلة	لباد برسم الجمال	خطامي ³⁷ برسم الجمال	مخالى ³⁶ شعر للجمال	عن أرحال ³⁵ شعر
أصفر	عدة في	عدة في		مكنى نى
١	۳ ۹۰	٠٠ ،	٣٦٠.	۸٠ ٢٠٠
٤٠	۲۷۰	1 • •	٧٢٠	١٦٠٠٠
ثمن شعر برسم الخياطة قنطار	ثمن خطامي شعر برسم الخيول	ثمن مخالي بغالي	^{ثم} من بر اسي ³⁸ بغالي	ثمن أحزمة بغالي
۲	۲.	٩	٤	٤
100.	7	٤٨	٤	٣٢
ثمن دبلاق ليف إلى	ثمن أحبال بر سم حزم العل ⁴⁰ المذكور	ثمن خيش مل ⁴⁰ إلى عمل شلايت تبن و غير ه	ثمن لباد بلدی غطی ³⁹ الجمال	ثمن لباد صوف رومی
و الامعاطى 41		1919	قنطار فی ۱۵	عدة
				1 • •
۰۳۸۱	٢٣	Y 1 V 0	4	7
أجرة الشرباتية في عمل الشربات	ثمن أجرة كسارين الحطب	ثمن قواويق ⁴² مشترى إلى أصحاب الأدراك	ثمن مشتروات من الحاج سليمان السروجي إلى الخياط وغيره	ثمن حديد عمل سلك الجمال وبلط والحبول ومشاعل وأمشاط وغيره
٣٨٠	17.	Y c •	9 1 2 1 1	۸۲۰٦
ثمن نبابیت شوم برسم عمل أوتاد الجمال فی	ثمن مصبغ ⁴⁵ خشب فی	ثمن زیت وقطران وزیتون	دراية ⁴⁴ حرير برسم عمل بيارق الجمال أذرع اندرع	ثمن أجرة ⁴³ للمنجد
٤٣٠٠		٠ ۲ ٨	7	Ψ•4
• 1	• 1 -	,,,	1	1 - 1

- 36. مخلی ou مخلاة sac, sac à fourrage. Kazimirski, I, p. 628; Dozy, I, p. 403.
 - 37. خطام muselière. Kazimirski, I,
 - 38. Autre lecture possible براشي .
 - 39. غطاء , pl. غطاء housse. Dozy, II, p. 217.
 - 40. Sans points dans le document.
 - 41. Lecture incertaine.

- 42. قاووق bonnet en feutre. Description, État Moderne, XVIII, 2° partie, p. 382.
 - 43. Suit un mot illisible.
- 44. داريا étoffe de soie, taffetas dont les fellahs se font des turbans. Dozy, I, p. 439.
- 45. Sans points dans le document. Plusieurs lectures possibles.

MICHEL TUCHSCHERER

ثمن بارو د و رصاص تقشیك	ثمن بارود إلى الذخيرة	ثمن خيط دبارة مصروف القماش إلى رزمة حضور القنب و الدبارة		حبل مرمانی ⁴⁶
قنطار	ر طل فی	- , -		ر طل
٣	17 11		191	190
17	188	017	١٣٨٦	444
ثمن بن قهوة إلى	ثمن أرز وسمن	ثمن عدس وقمح	مصر و ف إلى السقايين	ثمن بوص بر سم عمل
سعاتى الدرك	وسيرج إلى سعاتى الدرك	لماءدب سعاتی الشرك 47	بالبرك	الزرب الى العرب ببولاق
1 • •	***	٤٠٠	٧٣٠	٣٢
أغنام مشترى عدة	ثمن مناولة صغيرة بقسهاط	ثمن بقصماط إلى الضاوية بالطريق	ثمن شمع سكندري	ثمن صدف وودع وشعر وصباغ ⁴⁸ إلى عمل لفافيات ⁴⁸
ڧ		قنطار	۱ قنطار فی	الحمال وشواليش
ف ۱۰۰ ،۰۰		770	1404 40.	
0 + + +	1 • • •	1770	£ ٣ ٨ •	1848
ثمن بصل	: عن عدس	ثمن أرز أبيض	ثمن شعير	ممن فول مجروش
قنطار	إر دب في	إردب في	إردب في	إر دب في
•	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	٠٠٠ و ٩	٤٥ ١٢٣	۲۰ ۰۸۲
٧٠	۸٠٠	1 V 0 •	٥٨٠	٣٠١٠
ثمن لوبية	ثمن زيت مبارك	ثمن زیت مبارك	سير 49	ثمن طحينة
إردب	قلة	ر طل	ر طل	قنطار
17+1	1	٥٠	7 7	١.
0 7 9	77.	117	T V T	٣٠٠

^{46.} Idem. Voir note 45.

pour سماتی ; مآدب probablement pour ماه دب pour مادد pour الشرك ; ? سمادة

^{48.} Lecture incertaine.

^{49.} Sans points dans le texte. Plusieurs lectures possibles.

ثمن ضلمات ⁵⁰ جوخ صاية ⁵¹ وشاشات	 صاية ⁵¹ وشا		حطب رومی ثمن سکر	
هنكاري ⁶² إلى أصحاب الأدر اك أنفار ه	منعاد مکرر قنطار ۱۰۲	قنطار فی ه ۰۰۰	قنطار <u>۱</u> <u>۶</u>	حملة ٢٠
٤ ٢ ٨ ٠	۲۱۳۰		£ 9 V 0	ο Λ ξ
تجليد أقفاص السكر و الشر بات	ثمن أقفاص برسم عبوة كلار عدة ١٥	أجرة خدمة الحاج عمر الحسيني وكيل بندر الينبع	أجرة خدمة الحاج إبراهيم وكيل بندر جدة	ثمن ضلمة جوخ صاية برسم السراج
١٨٠	0 2 •	٣٠٠٠	10	۸۸۰
ثمن يدك ⁵⁴ إلى المصابيح بالطريق			ثمن علب برسم بعوت ⁵³ الشربات	تجليد النبابيت المتوجهين صحبة المراكب
		حمل		۔ ۸ ربط
١٨٠	٣٦	٤٠	175	171
ثمن شواليش إلى الصيوان	أجرة السروجي فى عمل قصبات الجمال	أجرة خراطين الدقاقيني ⁵⁶	ثمن مسمار برسم مرمة المحفات	مرمة أقماع ⁵⁵ نحاس
٧٣٠	۳.	* •	٣٩	١٤٦
ثمن قطن أبيض ومصبوغ برسم ⁵⁸ الجمال	أجرة تجليد سناديق ⁵⁷ البارود	ثمن شوالات شعر برسم الخيام	ثمن قمر الدين وغيره	ثمن دياربكر أحمر للاحتياج
٣٢٠	٤٠٠	9 \$ 9	1 • ٧ •	1 7 0

- spèce de manteau ouvert sur le devant, à manches amples, porté aussi bien par les hommes que par les femmes. Aḥmad al-Sa'îd Sulayman, Ta'sîl ma wurida fî târîḥ al-Ğabarti min al-daḥîl, Le Caire, 1979, p. 171.
- 51. صاية vêtement en drap grossier. Aḥmad al-Sa'îd Sulaymân, *ibid.*, p. 140.
 - 52. شاش هنكارى variété de mousseline indienne.
 - 53. Probablement pour عبوة .

- 54. يدك yidek, mot turc; « a whole hide, used as a receptacle for tallow». Redhouse, *Turkish and English lexicon*, p. 2199.
- 55. مرمة réparation. Hinds, Badawi, *A dictionary of Egyptian Arabic*, 1986, p. 352. أقماع entonnoirs. Dozy, II, p. 414.
 - 56. Lecture difficile. Autre possibilité . اللقاقين .
 - 57. Probablement pour مسناديق.
 - 58. Suit un mot illisible.

MICHEL TUCHSCHERER

ثمن زر وليف إلى خياطة العدول	أجرة تحويل البقسماط	أجرة تجليد أفمام البطط	أجرة شيالين السكر	ثمن القناديل
۹.	١٣٦	٣٨	٣٠	V o •
أجرة صنفاص 60 إلى عمل العدايل 61	أجرة وكيل بندر العقبة	أجرة كسارين القنب برسم عمل طوالات الخيول	ثمن فناجین بلدی عدة ۲۰۰	^ث من طارات خشب إلى الطبانى ⁵⁹
1 ۷ ۷ ۸	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	1 /	£ £ Y	۲٠
ثمن ع _{مر 6} 4 إلى الفناجين	ثمن شوالش إلى الجمال وقصبات	صوف مصبوغ ملونات	^ث من دوارق ⁶³ فخار	ثمن سحيل ⁶² برسم القرب قنطار ۲
١٧٤	14	1 * *	٨٥	7 + 0
ثمن برد صوف إلى أرحال الجمال	ثمن برد ⁶⁴ صوف	نمن سحاحیر خشب	ثمن حصارات إلى التوجه	نمن أقفاص حدد • ه
1900	٣٤٠	• A £	00+	٧٠٠
ثمن زيت طيب برسم تعمير القناديل	ثمن سبب إلى القهوجي	ثمن مصلح	أجرة دق قمح الهريسة	ثمن أباريق وكيزان فخار برسم البركة
۸ • •	١٨	۳.	10	٤٠
ثمن كيل خش <i>ب</i> وأرباع	ثمن أسلاف إلى عبوة التبن	ئمن حزامات إلى الخيول	ثمن مغالق و ^{عمر 65} إلى الفراشين	ئمن عسل نحل قنطار ۱
731	14.	.) •)	10	×ו

- 59. Sans points dans le document. Autres lectures possibles.
 - 60. Lecture incertaine.
- 61. عدایل , pl. عدایل grand sac pour céréales et farines. Dozy, II, p. 103.
 - 62. سحيل fil simple. Kazimirski, I, p. 1062.
- 63. دورق carafe. Vial, L'égyptien tel qu'on l'écrit, p. 123.
 - 64. Lecture incertaine.
- 65. بردة petite étoffe d'Égypte en laine. Dozy, I, p. 67.

ثمن ليف برسم الضوي وغيره	ثمن سمرات ⁶⁶ خشب إلى بغال التخت	ثمن مقشات إلى الفرش	أجرة دق البن	ثمن إبزازات
١٨٠	۸۸٠	٠, ٢	770	19
أجرة دق قمح الهريسة	أجرة المطعجى ⁶⁷	ثمن حلة كبيرة	ثمن مناخل إلى الطباخ	ثمن حياصات وحزامات التخت
97	٣٤٠	00+	٣٢	11.
باسم أرباب الأدراك	بان إلى الصحبة عدة في ٣٠ ٢٦٥٠ ٣٠		ثمن بن قهوة قنطار ۳	أجرة مغلفين البطط
00+	٤٩،	2 • •	0189 977	
أجرة الضوية و ^ث من عادتهم	أجرة الجمال وثمن محازمهم	تسفيرة قواصة	م بالتقادم فی	الإنعامات باسم توابع الأمر والصناجق في حضوره شهر شوال سنة
3 • • 7 1	71577	77		77901
أجرة جمالة السلطنة	أجرة السقايين وعادتهم	أجرة العكامة وعادتهم	أجرة البغالة	أجرة النقريين وأجرة نقارة
707	17880	1014.	777	707
. أجرة السياس	أجرة القهوجى	أحرة الطباخ	أجرة الغنام	أجرة الحباز
1 7 7 •	Y V 0 •	Y V 0 •	£ 4.V	797
				أجرة خدمة وكيل السويس
				9770

فيما ثمن المشتروات وأجرة عن الجمالة والخدمة وضوّية وفراشين وعكّامين وسيّاس وطباخين وغيره على الحكم المعين والمشروح أعلاه : ٤٥٩٠١٨

66. سمر bât de bois. Dozy, I, p. 682.

67. Probablement pour مطعمجي.

ما وجد وقوم ببركة الحاج من الأمتعة الأسباب ، وثمن قيمة الذخيرة بالبنادر المذكورة أعلاه ، وعن نولون الذخيرة المذكورة بالمراكب ، وأجرة حملها عن جمال الأوسية وجمال العربان ، ومصاريف الذخيرة عن ثمن خشب وبطط لعبوة الذخيرة ، وكامل مطالب التوجه للصحبة والأجرة ، وأجرة كامل الخدّمة المتوجهين للصحبة ، وغير ذلك من المشتروات على الحكم المعين والمشروح أعلاه : ١٨١٤٥٢٩

وما هو غن قيمة المواشي بالمنزل عنما ضبط ببركة الحاج المذكورة ، وقيمة الأعيان الذي كانت مأخوذه برسم تقدمة شريف مكة . وذلك على ما يبين فيه :

ما هو عن قيمة المواشي الذي ضبط ببركة الحاج المذكورة أعلاه:

قيمة المواشى المذكورة أعلاه : ٢٦٦٥٠٠

وما هو عن قيمة الأعيان الذي كانت مأخوذة برسم تقدمة شريف مكة على ما يبين فيه :

ركاب	دبوس بفضة	غدارة بفضة		سرج بفضة	عنان مخيش ⁶⁸
١	١	Y		١	١
فندقلي	فندقلى	فندقلي		فندقلى	فندقلی ⁶⁹
٦	٧	قیمة		۲.	١٨٠
				ر خت	70 بفضة
		فی	فندقلي	١	1
		1 2 7	478	فندقلي	فندقلي
		٤٧٣٠٤	عنها	٧٥	7.1

قيمة المواشى والأعيان المشروحه أعلاه : ٨٠٤ ٣١٣

^{68.} Lecture incertaine.

^{70.} Mot illisible.

^{69.} Funduqli, monnaie d'or égyptienne. Raymond, *Artisans*, I, p. 30-2.

BIBLIOGRAPHIE

- Aḥmad Čelebi b. 'Abd al-Ġanî, Awdaḥ al-išârât fî man tawallâ Miṣr al-Qâhira min al-wuzarâ' wa-l-bâšâwât, éd. 'Abd al-Raḥmân 'Abd al-Raḥîm, Le Caire, 1978, 646 p.
- Aḥmad al-Sa'îd, Ta'şîl mâ wurida fî târîh al-Ğabartî min al-dahîl, Le Caire, Dâr al-Ma'ârif, 1979, 222 p.
- Archives de la Chambre de Commerce de Marseille (ACCM), série J.
- Archives Nationales (AN), correspondance consulaire, Le Caire, série B 1.
- Behrens-Abouseif (Doris), Azbakiyya and its environs from Azbak to Ismâ^eîl, 1476-1879, Cahier des Annales islamologiques n^o 6, I.F.A.O., 1985.
- Chabrol, « Essai sur les mœurs », Description de l'Égypte, État moderne, XVIII, 1^{re} partie, Paris, 1823, p. 1-333.
- Damurdašî, al-Durra al-muşâna fî aḥbâr al-Kinâna, manuscrit, British Museum, Oriental 1073-74.
- Deherain, L'Égypte turque, t. V de l'Histoire de la Nation égyptienne, publiée sous la direction de G. Hanoteaux, Paris, 1934, 572 p.
- Dozy, Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes, Amsterdam, 1845.
- Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes, Beyrouth, 1968, 2 vol.
- Du Bois Aymé, « Mémoire sur la ville de Qoçeyr et ses environs, et sur les peuples nomades qui habitent cette partie de l'ancienne Troglodytique », Description de l'Égypte, État moderne, XI, p. 383-400.
- Estève, « Mémoire sur les finances de l'Égypte », Description de l'Égypte, État moderne, Paris, Panckouke, 1823, p. 41-243.
- Ğabartî, 'Agâ'ib al-âtâr fî-l-tarâğim wa-l-ahbâr, Le Caire, éd. Bûlâq, 1190 hég., 4 vol.
- Hinz, Islamische Masse und Gewichte umgerechnet ins metrische System, Brill, Handbuch der Orientalistik, 1955, 65 p.
- Holt, The career of Küçük Muhammad, BSOAS, XXVI, 1963.
- Holt, EI, nlle éd., II, p. 240, art. « Dhû al-Faķâriyya », IV, p. 885-886, art. « Ķâzdughliyya ». Jomier, « Agroud : un caravansérail sur la route des Pèlerins de la Mekke », Bulletin de la Société des Études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez, 1951, II, p. 33-56.
- Jomier, Le Mahmal et la caravane égyptienne (XIII^e-XX^e siècles), Le Caire, I.F.A.O., 1953, 240 p.
- Layla 'Abd al-Lâțîf, *Ḥuṣn al-ṣafâ' wa-l-ibtihâğ bi-dikr man wallâ 'imârat al-ḥağğ*, éd. du texte de Šayḥ Aḥmad al-Rašîdî, Le Caire, al-Ḥânǧĩ, 1980, 256 p.
- Le Mascrier, Description de l'Égypte ... composée sur les Mémoires de M. de Maillet, Paris, 1735, 2 vol.
- Pitts (Joseph), « An account by Joseph Pitts of his Journey from Algiers to Mecca and Medina and back, extrait de Religion and Manners of the Mahometans », dans: The Red Sea and

16 A

- Adjacent Countries at the Close of the Seventeenth Century, Londres, 1949, The Hakluyt Society, rééd. Liechtenstein, Kraus Reprint Limited, 1967, p. 3-49.
- Qînalî, Târîh waqâ'i' Mişr, manuscrit, Le Caire, Dâr al-Kutub, târîh Taymûr 1402.
- Raymond, Artisans et commerçants du Caire au XVIII^e siècle, Damas, 1973, 2 t.
- Raymond, « Une révolution au Caire sous les Mamelouks : la crise de 1123/1711 », Annales islamologiques, VI, 1966, p. 95-120.
- Raymond, « Les problèmes du café en Égypte au XVIII° siècle », dans : Le café en Méditerranée. Histoire, Anthropologie, Économie, C.N.R.S., Aix-Marseille, 1980.
- Samîra Fahmî 'Alî 'Umar, 'Imârat al-ḥağğ fî Miṣr al-'uṭmâniyya, Alexandrie, Faculté des Lettres, 1983, 336 p., thèse non publiée.
- Samuel Bernard, « Notice sur les poids arabes anciens et modernes », dans : Description de l'Égypte, État moderne, XVI, Paris, 1823, p. 73-106.
- Shaw, The Financial and Administrative Organisation and Development of Ottoman Egypt 1517-1798, Princeton University Press, 1962, 451 p.
- Uzuncaršili, Mekke-i mükerreme emirleri, Ankara, 1972, Türk tarih kurumu basimevi, 176 p. Villoteau, « De l'état actuel de l'art musical en Égypte », dans: Description de l'Égypte, État moderne, XIV, Paris, 1823, 476 p.
- Villoteau, « Description historique, technique et littéraire, des instrumens de musique des Orientaux », dans : Description de l'Égypte, État moderne, XIII, Paris, 1823, p. 221-559.